

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 MARS 2018**

Délibération
n° 2018.03.037

**Vote sur l'équilibre du
budget primitif 2018**

LE QUINZE MARS DEUX MILLE DIX HUIT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **02 mars 2018**

Secrétaire de séance : Gérard BRUNETEAU

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Mireille BROSSIER, Isabelle ESNAULT

Ont donné pouvoir :

Xavier BONNEFONT à Vincent YOU, Catherine BREARD à Monique CHIRON, Catherine DEBOEVERE à André LANDREAU, Bernard DEVAUTOUR à Marie-Hélène PIERRE, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Philippe VERGNAUD à José BOUTTEMY

Suppléant(s) :

Bernard CONTAMINE par Isabelle ESNAULT, Michel GERMANEAU par Mireille BROSSIER

Excusé(s) :

Xavier BONNEFONT, Catherine BREARD, Samuel CAZENAVE, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Dominique PEREZ, Philippe VERGNAUD

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 MARS 2018

**DELIBERATION
N° 2018.03.037**

FINANCES

Rapporteur : **Monsieur DOLIMONT**

VOTE SUR L'EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Je sou mets à votre approbation le budget primitif 2018 (rapport détaillé joint) qui comporte neuf parties :

- Budget Principal
- Budget Annexe Développement Economique
- Budget Annexe Camping
- Budget Annexe Transports et mobilités
- Budget Annexe Déchets Ménagers
- Budget Annexe Assainissement
- Budget Annexe Assainissement non collectif (SPANC)
- Budget Annexe Eau Potable
- Budget Annexe Espace Carat

Pour chaque budget, les tableaux ci-dessous présentent :

- l'équilibre général (fonctionnement et investissement),
- les propositions nouvelles et la reprise du résultat antérieur par chapitre pour la section de fonctionnement
- les propositions nouvelles, les reports ainsi que le résultat d'investissement reporté par chapitre pour la section d'investissement.

I – BUDGET PRINCIPAL

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **134 927 000 €** et se répartit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Reports	2 063 482,65 €	5 000 000,00 €
Résultat antérieur reporté	9 054 082,65 €	
Propositions nouvelles	36 359 434,70 €	42 477 000,00 €
Total investissement	47 477 000,00 €	47 477 000,00 €
Affectation excédent CA 2017		10 788 649,05 €
Propositions nouvelles	87 450 000,00 €	76 661 350,95 €
Total Fonctionnement	87 450 000,00 €	87 450 000,00 €
Total Général	134 927 000,00 €	134 927 000,00 €

A) SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
002	Excédent antérieur reporté		10 788 649,05 €
011	Charges à caractère général	10 568 531,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	20 773 956,00 €	
013	Atténuation de charges		223 900,00 €
014	Atténuation de produits	20 758 300,00 €	
022	Dépenses imprévues	300 000,00 €	
023	Virement à la section d'investissement	10 445 000,00 €	
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	4 900 000,00 €	390 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	17 461 113,00 €	
66	Charges financières	1 244 700,00 €	
67	Charges exceptionnelles	998 400,00 €	
70	Produits de services, du domaine et ventes divers		6 680 857,00 €
73	Impôts et taxes		48 240 167,00 €
74	Dotations, subventions, participations		20 944 752,00 €
75	Autres produits de gestion courante		92 870,00 €
76	Produits financiers		44 425,00 €
77	Produits exceptionnels		44 379,95 €
	TOTAL	87 450 000,00 €	87 450 000,00 €

B) SECTION D'INVESTISSEMENT (reports et crédits nouveaux)**1- Les dépenses**

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT		9 054 082,65 €	9 054 082,65 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		390 000,00 €	390 000,00 €
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	200 000,00 €		200 000,00 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		8 700,00 €	8 700,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		5 462 000,00 €	5 462 000,00 €
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	141 627,24 €	2 002 962,00 €	2 144 589,24 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	219 163,27 €	472 400,00 €	691 563,27 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	225 663,97 €	1 241 049,08 €	1 466 713,05 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 237 116,79 €	4 025 380,00 €	5 262 496,79 €
26	PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.		392 000,00 €	392 000,00 €
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		1 359 908,00 €	1 359 908,00 €
AP 2	10199804 MEDIATHEQUE		613 473,28 €	613 473,28 €
AP 6	10200703 ORU - HABITAT		1 057 384,00 €	1 057 384,00 €
AP 14	10201001 SECTEUR GARE		2 677 000,00 €	2 677 000,00 €
AP 11	10201004 PASSERELLE DU POLE D'ECHANGE MULTIMODAL		6 751 125,00 €	6 751 125,00 €
AP 15	10201103 LGV - SEA		703 706,00 €	703 706,00 €
AP 16	1016 PEM - PARVIS		500 000,00 €	500 000,00 €
AP 18	10201402 PUBLICS SPECIFIQUES		240 000,00 €	240 000,00 €
AP 19	10201403 INTERVENTION SUR LE PARC PUBLIC EXISTANT		452 632,00 €	452 632,00 €
AP 20	10201404 HABITAT INDIGNE 2014 - 2020		280 000,00 €	280 000,00 €
AP 21	10201405 PLAN DE COHESION SOCIALE 2014 - 2020		527 750,00 €	527 750,00 €
AP 22	10201406 ACCESSION A LA PROPRIETE 2014 - 2020		400 000,00 €	400 000,00 €
AP 23	10201602 PNRU 2		327 000,00 €	327 000,00 €
AP 24	10201603 AMENAGEMENT RN 141		1 500 000,00 €	1 500 000,00 €
AP 25	10201605 STADE CHANZY		535 000,00 €	535 000,00 €
AP 33	10201662 ALSH		1 297 144,21 €	1 297 144,21 €
AP 26	10201702 AMENAGEMENT VOIRIE ZONE DES MONTAGNES		230 000,00 €	230 000,00 €
AP 27	10201703 ADAPTABILITE ECOLES		48 658,93 €	48 658,93 €
AP 28	10201704 VAL DE CHARENTE - V92		143 000,00 €	143 000,00 €
AP 29	10201705 PLUI		228 113,00 €	228 113,00 €
AP 30	10201706 DOCUMENT D'URBANISME		200 000,00 €	200 000,00 €
AP 31	10201707 RENOVATION ENERGETIQUE DE BATIMENTS		37 400,00 €	37 400,00 €
AP 35	10201717 COUP DE POUCE SORTIE DE VACANCE (PINEL+)		150 000,00 €	150 000,00 €
AP 36	10201718 NAUTILIS - PHOTOVOLTAIQUE		807 480,00 €	807 480,00 €
AP 37	10201719 NAUTILIS - TOITURE		50 000,00 €	50 000,00 €
AP 38	10201720 CANALISATION PLUVIALE BHNS		658 069,20 €	658 069,20 €
AP 39	10201721 TROIS CHENES ET SNPE		20 000,00 €	20 000,00 €
AP 40	10201801 BAROUILHET		50 000,00 €	50 000,00 €
AP 41	10201802 LIAISONS DOUCES		70 000,00 €	70 000,00 €
AP 42	10201803 PEM LA COURONNE		30 000,00 €	30 000,00 €
AP 43	10201804 CONSERVATOIRE		50 000,00 €	50 000,00 €
AP 45	10201806 DECONSTRUCTION CENTRE EQUESTRE LES FRAUDS		250 000,00 €	250 000,00 €
AP 46	10201807 EAUX PLUVIALES - GRAND FONT		50 000,00 €	50 000,00 €
	10201604 PEPINIERE AGRICOLE	32 214,54 €	50 000,00 €	82 214,54 €
	10201663 GYMNASE	6 855,83 €	1 800,00 €	8 655,83 €
	10201664 EPIPHYTE	841,01 €	15 800,00 €	16 641,01 €
	10201715 CENTRE SPORTIF DES MONTAGNES (BC)		2 500,00 €	2 500,00 €
	TOTAL	2 063 482,65 €	45 413 517,35 €	47 477 000,00 €

2- Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		10 445 000,00 €	10 445 000,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		4 900 000,00 €	4 900 000,00 €
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES		8 530 320,35 €	8 530 320,35 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		2 388 078,00 €	2 388 078,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	5 000 000,00 €	14 289 017,65 €	19 289 017,65 €
26	PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.		500,00 €	500,00 €
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		564 176,00 €	564 176,00 €
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		1 359 908,00 €	1 359 908,00 €
	TOTAL	5 000 000,00 €	42 477 000,00 €	47 477 000,00 €

II – BUDGET ANNEXE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de : **33 576 000 €**.

	DEPENSES	RECETTES
Reports	68 293,66 €	- €
Résultat antérieur reporté	3 373 192,37 €	
Propositions nouvelles	16 241 013,97 €	19 682 500,00 €
Total investissement	19 682 500,00 €	19 682 500,00 €
Affectation excédent CA 2016		
Propositions nouvelles	13 893 500,00 €	13 893 500,00 €
Total Fonctionnement	13 893 500,00 €	13 893 500,00 €
Total Général	33 576 000,00 €	33 576 000,00 €

A) SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général	1 418 454,00 €	
023	Virement à la section d'investissement	640 000,00 €	
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	11 632 000,00 €	11 083 500,00 €
65	Autres charges de gestion courante	21 000,00 €	
66	Charges financières	170 000,00 €	
67	Charges exceptionnelles	12 046,00 €	
70	Produits de services, du domaine et ventes divers		20 000,00 €
74	Dotations, subventions, participations		
75	Autres produits de gestion courante		2 790 000,00 €
	TOTAL	13 893 500,00 €	13 893 500,00 €

B) SECTION D'INVESTISSEMENT (reports et crédits nouveaux)**1- Les dépenses**

	CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
	001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT		3 373 192,37 €	3 373 192,37 €
	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		11 083 500,00 €	11 083 500,00 €
	041	OPERATIONS PATRIMONIALES		400 000,00 €	400 000,00 €
	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		1 480 000,00 €	1 480 000,00 €
	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1 000,00 €	1 000,00 €
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 098,33 €	61 000,00 €	62 098,33 €
	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	67 195,33 €	351 613,97 €	418 809,30 €
AP 1	20201501	TECHNOPARC		2 285 000,00 €	2 285 000,00 €
AP 2	20201601	PILE A HYDROGENE		466 000,00 €	466 000,00 €
AP 3	20201602	DECONSTRUCTION LE CORSAIRE		82 900,00 €	82 900,00 €
AP 5	20201801	TRAVAUX RENOV RUE DU CHAT		30 000,00 €	30 000,00 €
		TOTAL	68 293,66 €	19 614 206,34 €	19 682 500,00 €

2- Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
021	Virement de la section de fonctionnement		640 000,00 €	640 000,00 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections		11 632 000,00 €	11 632 000,00 €
041	Opérations patrimoniales		400 000,00 €	400 000,00 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		725 952,25 €	725 952,25 €
16	Emprunts et dettes assimilés		5 984 547,75 €	5 984 547,75 €
13	Subventions d'investissement reçues		300 000,00 €	300 000,00 €
	TOTAL	0,00 €	19 682 500,00 €	19 682 500,00 €

III – BUDGET ANNEXE CAMPING

Le budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de : **1 154 000 €**.

Il est précisé que s'agissant d'un équipement touristique géré en SPIC, ce budget inclut le versement d'une subvention exceptionnelle du budget principal.

L'article L. 2224-2 du CGCT prévoit en effet plusieurs dérogations au strict principe de l'équilibre des Services Publics Industriels et Commerciaux (SPIC) notamment dans son alinéa 2, lorsque le fonctionnement du service public exige la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance et eu égard au nombre d'usagers, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs.

A ce jour, les amortissements des travaux d'investissement réalisés dans le camping ne peuvent pas être répercutés sur les usagers sans pratiquer des tarifs exorbitants. GrandAngoulême prévoit dans son budget principal une subvention exceptionnelle d'un montant de 191 000 € pour l'exercice 2018, dont le versement s'effectuera de la façon suivante :

- 25 % au 1^{er} trimestre
- 50 % au 2^{ème} trimestre
- 20 % au 3^{ème} trimestre
- le solde au 4^{ème} trimestre

	DEPENSES	RECETTES
Reports	59 083,62 €	- €
Résultat antérieur reporté		505 596,66 €
Propositions nouvelles	622 116,38 €	175 603,34 €
Total investissement	681 200,00 €	681 200,00 €
Affectation excédent CA 2016		- €
Propositions nouvelles	472 800,00 €	472 800,00 €
Total exploitation	472 800,00 €	472 800,00 €
Total Général	1 154 000,00 €	1 154 000,00 €

A) SECTION D'EXPLOITATION

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
002	Excédent antérieur reporté		
011	Charges à caractère général	180 886,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	127 000,00 €	
022	Dépenses imprévues		
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	160 000,00 €	45 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	3 379,00 €	
67	Charges exceptionnelles	1 535,00 €	
70	Produits de services, du domaine et ventes divers		236 800,00 €
77	Produits exceptionnels (subv. BP)		191 000,00 €
	TOTAL	472 800,00 €	472 800,00 €

B) SECTION D'INVESTISSEMENT**1- Les dépenses**

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
040	Opération d'ordre de transfert entre sections		45 000,00 €	45 000,00 €
041	Opérations patrimoniales		15 000,00 €	15 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles		500,00 €	500,00 €
21	Immobilisations corporelles	11 499,79 €	9 300,21 €	20 800,00 €
23	Immobilisations en cours	47 583,83 €	552 316,17 €	599 900,00 €
	TOTAL	59 083,62 €	622 116,38 €	681 200,00 €

2- Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
001	Résultat d'investissement reporté		505 596,66 €	505 596,66 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections		160 000,00 €	160 000,00 €
041	Opérations patrimoniales		15 000,00 €	15 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés		603,34 €	603,34 €
	TOTAL	- €	681 200,00 €	681 200,00 €

IV - BUDGET ANNEXE TRANSPORTS / MOBILITES

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **103 484 000 €** et se répartit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Reports	4 519 371,70 €	- €
Résultat antérieur reporté		4 204 368,98 €
Propositions nouvelles	59 079 628,30 €	59 394 631,02 €
Total investissement	63 599 000,00 €	63 599 000,00 €
Affectation excédent CA 2016		13 550 119,02 €
Propositions nouvelles	39 885 000,00 €	26 334 880,98 €
Total exploitation	39 885 000,00 €	39 885 000,00 €
Total Général	103 484 000,00 €	103 484 000,00 €

A) SECTION D'EXPLOITATION

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
002	Excédent antérieur reporté		13 550 119,02 €
011	Charges à caractère général	18 926 150,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	203 000,00 €	
014	Atténuation de produits	200 000,00 €	
023	Virement à la section d'investissement	6 355 000,00 €	
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	1 500 000,00 €	47 500,00 €
65	Autres charges de gestion courante	2 321 545,00 €	
67	Charges exceptionnelles	7 379 305,00 €	
70	Produits de services, du domaine et ventes divers		3 400 000,00 €
73	Impôts et taxes		19 505 000,00 €
74	Dotations, subventions, participations		3 371 954,00 €
75	Autres produits de gestion courante		10 000,00 €
77	Produits exceptionnels		426,98 €
AE 1 15201601	TUNNEL DE LA GATINE	3 000 000,00 €	
	TOTAL	39 885 000,00 €	39 885 000,00 €

B) SECTION D'INVESTISSEMENT (reports et crédits nouveaux)**1- Les dépenses**

	CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
	040	Opération d'ordre de transfert entre sections		47 500,00 €	47 500,00 €
	041	Opérations patrimoniales		24 007 000,00 €	24 007 000,00 €
	20	Immobilisations incorporelles		1 158 000,00 €	1 158 000,00 €
	21	Immobilisations corporelles	4 424 951,00 €	1 040 800,00 €	5 465 751,00 €
	23	Immobilisations en cours	84 528,32 €	880 220,68 €	964 749,00 €
	15201201	Service nouvelles mobilités	9 892,38 €	72 107,62 €	82 000,00 €
AP 1	Op°1501	Restructuration du réseau		30 350 000,00 €	30 350 000,00 €
AP 2	15201701	Opérations induites BHNS		1 050 000,00 €	1 050 000,00 €
AP 3	15201602	Maison des mobilités		34 000,00 €	34 000,00 €
AP 4	15201801	Schéma d'accessibilité		440 000,00 €	440 000,00 €
		TOTAL	4 519 371,70 €	59 079 628,30 €	63 599 000,00 €

2- Les recettes

	CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
	001	Résultat d'investissement reporté		4 204 368,98 €	4 204 368,98 €
	021	Virement de la section de fonctionnement		6 355 000,00 €	6 355 000,00 €
	040	Opération d'ordre de transfert entre sections		1 500 000,00 €	1 500 000,00 €
	041	Opérations patrimoniales		24 007 000,00 €	24 007 000,00 €
	10	Dotations, Fonds divers et réserves		315 002,72 €	315 002,72 €
	13	Subventions d'équipement		1 033 634,00 €	1 033 634,00 €
	16	Emprunts et dettes assimilés		26 183 994,30 €	26 183 994,30 €
		TOTAL	- €	63 599 000,00 €	63 599 000,00 €

Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême
V - BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS

Le Budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **33 219 000 €**.

	DEPENSES	RECETTES
Reports	912 484,74 €	- €
Résultat antérieur reporté		
Propositions nouvelles	9 507 515,26 €	10 420 000,00 €
Total investissement	10 420 000,00 €	10 420 000,00 €
Affectation excédent CA 2016		5 310 317,93 €
Propositions nouvelles	22 799 000,00 €	17 488 682,07 €
Total Fonctionnement	22 799 000,00 €	22 799 000,00 €
Total Général	33 219 000,00 €	33 219 000,00 €

A) SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
002	Excédent antérieur reporté		5 310 317,93 €
011	Charges à caractère général	4 049 848,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 856 000,00 €	
013	Atténuation de charges		40 000,00 €
014	Atténuation de produits	118 000,00 €	
023	Virement à la section d'investissement	6 570 000,00 €	
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	1 310 000,00 €	500,00 €
65	Autres charges de gestion courante	3 498 450,00 €	
66	Charges financières	30 000,00 €	
67	Charges exceptionnelles	66 702,00 €	
68	Provision pour risques	300 000,00 €	
70	Produits de services, du domaine et ventes divers		1 215 000,00 €
73	Impôts et taxes		16 100 000,00 €
74	Dotations, subventions, participations		131 800,00 €
77	Produits exceptionnels		1 382,07 €
	TOTAL	22 799 000,00 €	22 799 000,00 €

B) SECTION D'INVESTISSEMENT**1- Les dépenses**

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
040	Opération d'ordre de transfert entre sections		500,00 €	500,00 €
041	Opérations patrimoniales		310 000,00 €	310 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées		415 000,00 €	415 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	8 232,00 €	75 000,00 €	83 232,00 €
21	Immobilisations corporelles	809 876,85 €	3 530 565,82 €	4 340 442,67 €
23	Immobilisations en cours	94 375,89 €	1 661 183,33 €	1 755 559,22 €
AP 3 30201101	Colonnes enterrées		530 627,34 €	530 627,34 €
AP 4 30201102	Aménagement déchetterie Brébonzat		1 128 900,00 €	1 128 900,00 €
AP 7 30201602	Centre technique des déchets ménagers		671 738,77 €	671 738,77 €
AP 9 30201702	Bacs individuels collecte sélective		1 184 000,00 €	1 184 000,00 €
	TOTAL	912 484,74 €	9 507 515,26 €	10 420 000,00 €

2- Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
001	Résultat d'investissement reporté		2 085 270,59 €	2 085 270,59 €
021	Virement de la section de fonctionnement		6 570 000,00 €	6 570 000,00 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections		1 310 000,00 €	1 310 000,00 €
041	Opérations patrimoniales		310 000,00 €	310 000,00 €
10	Dotations, Fonds divers et réserves		120 000,00 €	120 000,00 €
13	Subventions d'équipement reçues		24 000,00 €	24 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés		729,41 €	729,41 €
	TOTAL	- €	10 420 000,00 €	10 420 000,00 €

VI - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT (Eaux Usées)

Le Budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **29 638 000 €**.

	DEPENSES	RECETTES
Reports	2 397 232,34 €	- €
Résultat antérieur reporté		- €
Propositions nouvelles	15 712 767,66 €	18 110 000,00 €
Total investissement	18 110 000,00 €	18 110 000,00 €
Affectation excédent CA 2017		1 161 377,14 €
Propositions nouvelles	11 528 000,00 €	10 366 622,86 €
Total exploitation	11 528 000,00 €	11 528 000,00 €
Total Général	29 638 000,00 €	29 638 000,00 €

A) SECTION D'EXPLOITATION

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
002	Excédent antérieur reporté		1 161 377,14 €
011	Charges à caractère général	3 304 465,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 600 000,00 €	
013	Atténuation de charges		15 000,00 €
014	Atténuation de produits	50 000,00 €	
023	Virement à la section d'investissement	1 719 000,00 €	
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	3 070 000,00 €	446 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	21 437,00 €	
66	Charges financières	662 000,00 €	
67	Charges exceptionnelles	101 098,00 €	
70	Produits de services, du domaine et ventes divers		9 491 000,00 €
74	Dotations, subventions, participations		414 000,00 €
77	Produits exceptionnels		622,86 €
	TOTAL	11 528 000,00 €	11 528 000,00 €

B) SECTION D'INVESTISSEMENT (reports et crédits nouveaux)

1- Les dépenses

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
001	Résultat d'investissement reporté		919 514,00 €	919 514,00 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections		446 000,00 €	446 000,00 €
041	Opérations patrimoniales		600 000,00 €	600 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées		2 541 000,00 €	2 541 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	65 315,10 €	121 000,00 €	186 315,10 €
21	Immobilisations corporelles	49 368,94 €	470 700,00 €	520 068,94 €
23	Immobilisations en cours	2 282 548,30 €	1 170 273,66 €	3 452 821,96 €
27	Autres immobilisations financières			- €
AP 4	Op°35201701 FLEAC PHOTOVOLTAÏQUE		269 280,00 €	269 280,00 €
AP 2	Op°35201401 REHABILITATION STEP GOND ET COLLECTEURS EST		4 800 000,00 €	4 800 000,00 €
AP 3	Op°35201702 STEP MARSAC		1 050 000,00 €	1 050 000,00 €
AP 5	Op°35201801 TRVX STEP VINDELLE		250 000,00 €	250 000,00 €
AP 6	Op°35201802 SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT		75 000,00 €	75 000,00 €
AP 7	Op°35201803 TRVX CANALISATIONS & OUVRAGES		3 000 000,00 €	3 000 000,00 €
	TOTAL	2 397 232,34 €	15 712 767,66 €	18 110 000,00 €

2- Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
001	Résultat d'investissement reporté			- €
021	Virement de la section de fonctionnement		1 719 000,00 €	1 719 000,00 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections		3 070 000,00 €	3 070 000,00 €
041	Opérations patrimoniales		600 000,00 €	600 000,00 €
10	Dotations, Fonds divers et réserves		3 316 746,34 €	3 316 746,34 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		822 325,00 €	822 325,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées		8 581 928,66 €	8 581 928,66 €
	TOTAL	- €	18 110 000,00 €	18 110 000,00 €

VII - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Le Budget primitif comprend 883 104,48 € en recettes et 386 018,81 € en dépenses.

	DEPENSES	RECETTES
Reports	16 760,81 €	- €
Résultat antérieur reporté		23 528,81 €
Propositions nouvelles	12 658,00 €	5 890,00 €
Total investissement	29 418,81 €	29 418,81 €
Affectation excédent CA 2017		497 085,67 €
Propositions nouvelles	356 600,00 €	356 600,00 €
Total exploitation	356 600,00 €	853 685,67 €
Total Général	386 018,81 €	883 104,48 €

A)

SECTION D'EXPLOITATION

S

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
002	Excédent antérieur reporté		497 085,67 €
011	Charges à caractère général	175 481,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	165 000,00 €	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEM	1 590,00 €	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT E	4 300,00 €	890,00 €
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00 €	
67	Charges exceptionnelles	5 229,00 €	
70	Produits de services, du domaine et ventes divers		306 710,00 €
74	Dotations, subventions, participations		49 000,00 €
	TOTAL	356 600,00 €	853 685,67 €

B) SECTION D'INVESTISSEMENT (reports et crédits nouveaux)

1- Les dépenses

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
040	Opération d'ordre de transfert entre sections		890,00 €	890,00 €
20	Immobilisations incorporelles		3 000,00 €	3 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	16 760,81 €	8 768,00 €	25 528,81 €
	TOTAL	16 760,81 €	12 658,00 €	29 418,81 €

2- Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
001	Résultat d'investissement reporté		23 528,81 €	23 528,81 €
021	Virement de la section de fonctionnement		1 590,00 €	1 590,00 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections		4 300,00 €	4 300,00 €
	TOTAL	- €	29 418,81 €	29 418,81 €

VIII - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Le Budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **11 378 000 €**

	DEPENSES	RECETTES
Reports	641 295,47 €	- €
Résultat antérieur reporté		1 019 372,44 €
Propositions nouvelles	5 411 704,53 €	5 033 627,56 €
Total investissement	6 053 000,00 €	6 053 000,00 €
Affectation excédent CA 2017		2 367 482,16 €
Propositions nouvelles	5 325 000,00 €	2 957 517,84 €
Total exploitation	5 325 000,00 €	5 325 000,00 €
Total Général	11 378 000,00 €	11 378 000,00 €

A) SECTION D'EXPLOITATION

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
002	Excédent antérieur reporté		2 367 482,16 €
011	Charges à caractère général	552 261,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	290 000,00 €	
013	Atténuation de charges		48 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	2 974 000,00 €	
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	1 300 000,00 €	70 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	50 241,00 €	
66	Charges financières	25 000,00 €	
67	Charges exceptionnelles	128 498,00 €	
68	Provision pour risques	5 000,00 €	
70	Produits de services, du domaine et ventes divers		2 839 000,00 €
77	Produits exceptionnels		517,84 €
	TOTAL	5 325 000,00 €	5 325 000,00 €

B) SECTION D'INVESTISSEMENT (reports et crédits nouveaux)**1- Les dépenses**

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
040	Opération d'ordre de transfert entre sections		70 000,00 €	70 000,00 €
041	Opérations patrimoniales		509 000,00 €	509 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000,00 €	95 000,00 €	145 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles		9 000,00 €	9 000,00 €
21	Immobilisations corporelles		6 000,00 €	6 000,00 €
23	Immobilisations en cours	591 295,47 €	4 022 704,53 €	4 614 000,00 €
AP 1 Op°76200901	Usine d'eau potable de Touvre		700 000,00 €	700 000,00 €
	TOTAL	641 295,47 €	5 411 704,53 €	6 053 000,00 €

2- Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
001	Résultat d'investissement reporté		1 019 372,44 €	1 019 372,44 €
021	Virement de la section de fonctionnement		2 974 000,00 €	2 974 000,00 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections		1 300 000,00 €	1 300 000,00 €
041	Opérations patrimoniales		509 000,00 €	509 000,00 €
13	Subventions d'équipement		250 200,00 €	250 200,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées		427,56 €	427,56 €
	TOTAL	- €	6 053 000,00 €	6 053 000,00 €

IX - BUDGET ANNEXE ESPACE CARAT

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **3 236 000 €** et se répartit comme suit :

Il est précisé que s'agissant d'un établissement culturel géré en SPIC, ce budget inclut le versement d'une subvention exceptionnelle du budget principal.

L'article L. 2224-2 du CGCT prévoit plusieurs dérogations au strict principe de l'équilibre des Services Publics Industriels et Commerciaux (SPIC) notamment dans son alinéa 2, lorsque le fonctionnement du service public exige la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance et eu égard au nombre d'usagers, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs.

GrandAngoulême prévoit dans son budget principal une subvention exceptionnelle d'un montant de 452 000 € pour l'exercice 2018, dont le versement s'effectuera de la façon suivante :

- 25 % dans le courant du 1^{er} trimestre
- 25% dans le courant du 2^{ème} trimestre
- 25% dans le courant du 3^{ème} trimestre
- Le solde au 4^{ème} trimestre

	DEPENSES	RECETTES
Reports	68 648,71 €	- €
Résultat antérieur reporté		
Propositions nouvelles	1 189 351,29 €	1 258 000,00 €
Total investissement	1 258 000,00 €	1 258 000,00 €
Affectation excédent CA 2017		
Propositions nouvelles	1 978 000,00 €	1 978 000,00 €
Total exploitation	1 978 000,00 €	1 978 000,00 €
Total Général	3 236 000,00 €	3 236 000,00 €

A)
SECTION D'EXPLOITATION

S

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
002	Excédent antérieur reporté		
011	Charges à caractère général	879 478,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	530 237,00 €	
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	560 000,00 €	367 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00 €	
67	Charges exceptionnelles	7 285,00 €	
70	Produits de services, du domaine et ventes divers		1 131 278,00 €
74	Dotations, subventions, participations		7 500,00 €
77	Produits exceptionnels		472 222,00 €
	TOTAL	1 978 000,00 €	1 978 000,00 €

B) SECTION D'INVESTISSEMENT

1- Les dépenses

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
040	Opération d'ordre de transfert entre sections		367 000,00 €	367 000,00 €
041	Opérations patrimoniales		2 000,00 €	2 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	20 505,64 €	6 650,00 €	27 155,64 €
21	Immobilisations corporelles	48 143,07 €	57 500,00 €	105 643,07 €
23	Immobilisations en cours		756 068,11 €	756 068,11 €
27	Autres immobilisations financières		133,18 €	133,18 €
	TOTAL	68 648,71 €	1 189 351,29 €	1 258 000,00 €

2- Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
001	Résultat d'investissement reporté		695 866,82 €	695 866,82 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections		560 000,00 €	560 000,00 €
041	Opérations patrimoniales		2 000,00 €	2 000,00 €
27	Autres immobilisations financières		133,18 €	133,18 €
	TOTAL	- €	1 258 000,00 €	1 258 000,00 €

Vu l'avis favorable des commissions thématiques des 7 et 8 mars 2018,

Je vous propose :

DE RECONDUIRE en 2018 le vote par nature assorti d'une présentation fonctionnelle,

DE VOTER le budget primitif 2018 tel que décrit ci-dessus,

- Pour le **budget principal et les budgets annexes déchets ménagers et développement économique**, au niveau du **chapitre**, pour la section de fonctionnement et au niveau du **chapitre et des opérations** pour la section d'investissement.
- Pour **les budgets annexes camping, assainissement, assainissement non collectif (SPANC), eau potable et transports, Espace CARAT** au niveau du **chapitre**, pour la section d'exploitation et au niveau du **chapitre et des opérations** pour la section d'investissement.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou la personne dûment habilitée à signer les conventions ainsi que tout acte à intervenir dans le cadre de la présente délibération.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 23 mars 2018	<u>Affiché le :</u> 23 mars 2018

Présentation budget primitif 2018

Comme cela vous a été présenté lors des orientations budgétaires, la préparation budgétaire 2018 s'est effectuée dans un contexte national de réforme des finances locales et des relations entre l'Etat et les collectivités locales. Ainsi, le budget primitif traduit les différentes dispositions contenues dans la loi de finances initiale 2018 et la loi de programmation des finances publiques pour la période 2018-2022 : diminution de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle, dégrèvement de la taxe d'habitation et maîtrise des dépenses de fonctionnement et de l'endettement.

La préparation du budget 2018 a donc fait l'objet d'une démarche renouvelée basée sur la prospective financière établie pour les 5 prochaines années qui fixe des objectifs de restauration de l'épargne permettant de financer à terme une partie des dotations annuelles d'investissement.

Pour ce faire, la stratégie financière de GrandAngoulême s'inscrit dans la durée et s'articule autour des axes prioritaires suivants :

- Maintien d'une épargne brute suffisante pour couvrir les dotations aux amortissements
- Préservation des ressources propres permettant de rembourser le capital emprunté,
- Maintien d'une capacité de désendettement en dessous du seuil de 12 ans maximum
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement : sur le budget principal, la baisse des dépenses réelles de fonctionnement entre budgets primitifs 2017 et 2018 s'établit à - 0,20% (corrigé des 0,7 M€ de réinscriptions 2016 en 2017 liées à la fusion).
- Poursuite de la programmation pluriannuelle d'investissement volontariste qui vient soutenir l'économie locale et est génératrice d'emplois sur le territoire : 72.3 M€ tous budgets confondus.

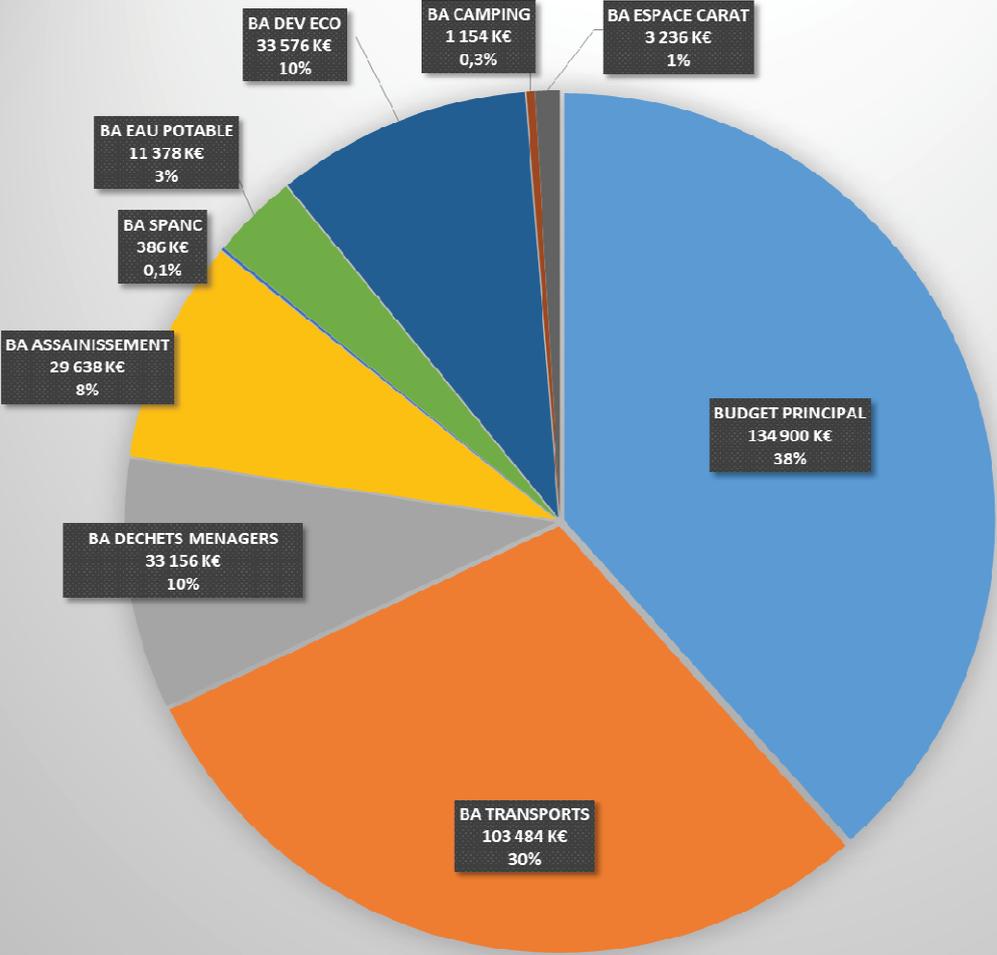
Vous trouverez ci-dessous une présentation générale du budget principal et des différents budgets annexes pour l'année 2018.

I - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

Vous trouverez ci-dessous la présentation agrégée du budget de GrandAngoulême pour 2018. Il s'établit à 184,4 M€ en fonctionnement et 166,6 M€ en investissement, soit au total **351 M€, tous budgets confondus.**

Montants budgétaires	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
BUDGET PRINCIPAL	87 450 000,00	47 477 000,00	134 927 000,00
BA TRANSPORTS	39 885 000,00	63 599 000,00	103 484 000,00
BA DECHETS MENAGERS	22 799 000,00	10 420 000,00	33 219 000,00
BA ASSAINISSEMENT	11 528 000,00	18 110 000,00	29 638 000,00
BA ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	356 600,00	29 418,81	386 018,81
BA EAU POTABLE	6 053 000,00	5 325 000,00	11 378 000,00
BA DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	13 893 500,00	19 682 500,00	33 576 000,00
BA CAMPING	472 800,00	681 200,00	1 154 000,00
BA ESPACE CARAT	1 978 000,00	1 258 000,00	3 236 000,00
TOTAL	184 415 900,00	166 582 118,81	350 998 018,81

PROJET DE BP 2018
351 M€



II - LE BUDGET PRINCIPAL

Le budget principal s'établit pour 2018 à 134,9 M€. Le tableau ci-après récapitule les dépenses et les recettes par chapitre de chaque section ainsi que les conditions de formation de son équilibre.

Proposition BP 2018 GENERAL					
en €					
DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT					
	2018	2017		2018	2017
011 Charges à caractère général	10 638 531,00	10 104 025,94	Résultat reporté (002)	10 788 649,05	13 430 620,72
011 réinscriptions crédits 2016	0,00	686 230,00	70 Produits des services	6 680 857,00	6 157 258,00
012 Charges de personnel	20 773 956,00	20 505 573,71	73 Fiscalité	48 240 167,00	46 297 227,00
014 Atténuations produits	20 758 300,00	21 664 951,00	74 Dotations	20 944 752,00	21 231 701,00
65 Autres charges de gestion courante	17 391 113,00	16 062 048,00	013 Atténuations de produits	223 900,00	193 028,00
66 Charges financières	1 244 700,00	1 379 600,00	75 Produits de gestion courante	92 870,00	86 554,00
67 Charges exceptionnelles	998 400,00	2 032 782,63	76 Produits financiers	44 425,00	113 000,00
022 Dépenses imprévues	300 000,00	500 000,00	77 Produits exceptionnels	44 379,95	103 611,28
Sous/total opérations réelles	72 105 000,00	72 935 211,28	Sous/total opérations réelles	87 060 000,00	87 613 000,00
<i>Virement</i>	<i>10 445 000,00</i>	<i>10 185 788,72</i>			
Dotation aux amortissements	4 900 000,00	4 902 000,00	Opérations ordre	390 000,00	410 000,00
Sous/total opérations ordre	15 345 000,00	15 087 788,72	Sous/total opérations ordre	390 000,00	410 000,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	87 450 000,00	88 023 000,00	TOTAL FONCTIONNEMENT	87 450 000,00	88 023 000,00
INVESTISSEMENT					
	2018	2017		2018	2017
Reports	2 063 482,65	1 897 348,90	Reports		996 754,97
Résultat reporté (001)	9 054 082,65	9 050 852,72	Excédents capitalisés (1068)	6 330 320,35	0,00
APCP	20 934 935,62	12 953 397,00	10 Dotations et réserves	2 200 000,00	2 200 000,00
Opérations	70 100,00	326 497,00	13 Subventions d'investissement	2 388 078,00	759 740,00
Emprunt	4 329 000,00	4 642 161,14	165 Cautions	17,65	30 000,00
Refinancement dette	1 133 000,00	0,00	Refinancement dette	1 133 000,00	0,00
20 Frais études	472 400,00	672 920,00	Autorisation emprunt	18 156 000,00	18 203 716,31
204 Subv équipement	2 002 962,00	1 032 096,00	<i>dont Inscription nouvelles</i>	<i>13 156 000,00</i>	<i>8 203 716,31</i>
21 immos corporelles	1 241 049,08	1 733 875,00	<i>dont Report 2017</i>	<i>5 000 000,00</i>	<i>10 000 000,00</i>
23 Travaux en cours	4 025 380,00	4 833 208,24	21 Immos corporelles	0,00	13 000,00
26 Participations	392 000,00	342 000,00	26 Participations financières	500,00	0,00
27 Autres immos financières et 13 subv.Equip.	8 700,00	7 850,00	27 Autres immos financières	564 176,00	820 000,00
45 Opérations pour comptes de tiers	1 359 908,00	215 794,00	45 Opérations pour comptes de tiers	1 359 908,00	7 000,00
Sous/total opérations réelles	47 087 000,00	37 708 000,00	Sous/total opérations réelles	32 132 000,00	23 030 211,28
			<i>Virement</i>	<i>10 445 000,00</i>	<i>10 185 788,72</i>
Opérations patrimoniales	0,00	2 100 000,00	Opérations patrimoniales		2 100 000,00
Autres opérations	390 000,00	410 000,00	Amortissements	4 900 000,00	4 902 000,00
Sous/total opérations ordre	390 000,00	2 510 000,00	Sous/total opérations ordre	15 345 000,00	17 187 788,72
TOTAL INVESTISSEMENT	47 477 000,00	40 218 000,00	TOTAL INVESTISSEMENT	47 477 000,00	40 218 000,00
TOTAL GENERAL	134 927 000,00	128 241 000,00	TOTAL GENERAL	134 927 000,00	128 241 000,00

A – SECTION DE FONCTIONNEMENT

A1 – Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement, hors résultat antérieur reporté, s'élèvent 76 271 K€ en progression de 2,8 % par rapport à 2017.

Budget principal - répartition des recettes réelles de fonctionnement (en K€)					
Chapitre	Libellé	BP 2017	BP 2018	Variation (valeur)	Variation en %
70	Produits des services	6 157	6 681	524	8,5%
73	Fiscalité	46 297	48 240	1 943	4,2%
74	Dotation	21 232	20 945	-287	-1,4%
75	Autres produits de gestion courante	87	93	6	6,7%
76	Produits financiers	113	44	-69	-60,7%
77	Produits exceptionnels	104	44	-60	-57,3%
78	Reprise de provisions	0	0	0	NS
013	Atténuations de charge	193	224	31	16,0%
Total		74 183	76 271	2 088	2,8%

Le poste principal de recettes de la collectivité est la fiscalité. A noter que le budget 2018 est proposé avec des taux de fiscalité inchangés par rapport à 2017, sous réserve des mécanismes de lissage (CFE, TASCOM).

Fiscalité directe locale et compensations	48,31 M€
--	-----------------

- Fiscalité économique et compensations CET (CFE 12,58 M€ + CVAE 8,71 M€) Allocations compensatrices Compensations DCRTTP et FNGIR IFER TASCOM	30,45 M€ 21,29 M€ 0,04 M€ 5,59 M€ 0,75 M€ 2,78 M€
- Fiscalité ménages et compensations TH Allocations compensatrices TFB TFNB TATFNB	18,75 M€ 16,78 M€ 1,00 M€ 0,65 M€ 0,10 M€ 0,22 M€

Fiscalité économique et compensations

30,45 M€

Contribution économique territoriale : 21,29 M€

La Contribution économique territoriale (CET) regroupe deux éléments : la Cotisation Foncière des Entreprises¹ et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE).

Le produit attendu au titre de la CFE a été calculé sur la base du taux voté en 2017, soit, conformément à la délibération adoptée au mois de mars 2017, le taux moyen pondéré calculé à partir des produits perçus l'année précédente sur le territoire des communautés

¹ CFE : La CFE correspond à la part de l'ancienne taxe professionnelle basée sur la valeur foncière des entreprises, avec une minoration de 30% pour les établissements industriels. L'abattement de 16 % qui existait sur cette part en régime de taxe professionnelle est supprimé. Les taux du Département et de la Région ont été transférés à l'agglomération et corrigés pour prendre en compte la réduction des frais de gestion perçus par l'Etat qui passent de 8% à 3%.

fusionnées (soit communauté + communes de la CC Vallée de l'Echelle), soit un taux de 25,72%.

En l'absence de notification à ce jour, les bases prévisionnelles estimées sont en progression de 1,4 %, intégrant une revalorisation forfaitaire de 1,2 % conformément à la loi de finances initiale pour 2018 et une évolution physique de 0,20 %. Avec ces hypothèses, le produit à taux constant s'établit donc à 12,58 M€ pour 2018, contre 12,4 M€ en 2017, soit une progression de près de 1,5 %.

On peut noter qu'en matière de CFE, 2018 sera la première année d'application des bases minimum harmonisées sur l'ensemble du territoire. Pour mémoire, et conformément à la délibération adoptée en 2017, les bases minimum sont fixées par tranche de chiffres d'affaires selon le tableau ci-après, avec une durée de lissage de 8 années, à l'exception de la première tranche de chiffre d'affaires où la durée de lissage est de 2 années.

Tranche CA	BM	Lissage
[0 ; 10 000]	618	2
[10 000 ; 32 600]	1 035	8
[32 600 ; 100 000]	1 553	8
[100 000 ; 250 000]	2 666	8
[250 000 ; 500 000]	3 701	8
[500 000 ;]	5 255	8

2018 est par ailleurs la deuxième des 5 années de lissage du taux de CFE.

S'agissant de la CVAE², le montant inscrit de 8,71 M€ (contre 7,945 M€ en 2017) correspond au montant notifié par les services fiscaux et est en nette progression par rapport à 2017. A noter que la CVAE perçue en 2018 correspond au solde de 2016 et aux deux premiers acomptes de 2017 versés par les entreprises. La progression de cette recette est donc en lien direct avec la reprise économique constatée ces derniers mois.

Allocations compensatrices : 0,04 M€

Il s'agit ici des allocations compensatrices de CFE, versées par l'Etat, et estimées à 36,1 K€ pour 2018. Ces allocations compensatrices diminuent année après année, car elles jouent le rôle de variable d'ajustement des concours financiers de l'Etat aux collectivités. Elles sont désormais déconnectées de la réalité des montants d'exonération de plein droit appliquées aux entreprises.

Compensations : 5,59 M€

Cette rubrique regroupe la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) pour 2 105 K€ (2 535 K€) et le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) pour 3 485 K€.

On peut noter que la DCRTP³ est anticipée en baisse de 428 K€ par rapport 2017 car elle se trouve désormais intégrée à l'enveloppe normée des variables d'ajustements des concours

² CVAE : La CVAE correspond à la cotisation minimale assise sur la valeur ajoutée des entreprises de l'ancienne taxe professionnelle. Son taux est national et progressif en fonction du chiffre d'affaires : de 0% pour les entreprises réalisant moins de 500 K€ de CA à 1,5% pour les entreprises réalisant plus de 50 M€ de CA.

³ DCRTP : l'article 78 de la loi n°2009-1673 de finances pour 2010 a prévu la mise en place d'une dotation budgétaire, à la charge de l'Etat, visant à compenser, pour chaque collectivité, les pertes de recettes liées à la réforme de la taxe professionnelle.

financiers de l'Etat. Rappelons que cette dotation avait vocation à compenser les pertes de ressources liées à la suppression de la taxe professionnelle et à son remplacement en 2011 par la cotisation économique territoriale. Pour les collectivités comme GrandAngoulême pour lesquelles le Fonds national de garantie individuelle des ressources⁴ (FNGIR) ne suffisait pas à compenser la perte subie, le complément de ressources pour garantir la neutralité financière de la réforme était versé sous forme de DCRTP. Le montant en avait été définitivement arrêté en 2012 et n'avait, jusqu'à présent, jamais évolué.

IFER : 0,75 M€

L'IFER (Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau) concerne certaines entreprises dont l'activité est exercée dans les secteurs des éoliennes, des installations de production d'électricité, des transformateurs électriques et des stations radioélectriques. Le produit de l'IFER perçu en 2017 a été de 746,4 K€. En l'absence d'autre élément d'information, ce montant est reconduit pour le BP 2018.

TASCOM : 2,783 M€

La TASCOM s'applique aux surfaces commerciales ouvertes depuis le 1er janvier 1960, réalisant un chiffre d'affaires hors taxes supérieur ou égal à 460 K€ et d'une surface de vente au détail supérieur à 400 m². Le produit de TASCOM perçu en 2017 a été de 2 754 K€, soit en progression de près de 0,5 M€ par rapport à 2016. Le montant proposé pour 2018 de 2,783 M€ tient compte des coefficients décidés par délibération en 2017, soit 1,15, avec une période de lissage de 3 ans.

Fiscalité ménages et compensations

18,75 M€

Le produit des taxes ménages (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties) a été établi sur la base des taux délibérés en 2017 dans le cadre de la fusion, soit les taux moyens pondérés des territoires fusionnés (TH = 9,26 %, TFB = 0,406 %, TFNB = 5,71 %), assortis d'une période de lissage de 5 ans. L'année 2018 constitue la deuxième année de lissage.

Taxe d'habitation : 16,78 M€

Le produit de TH, simplement estimé pour 2018 en l'absence de notification à ce jour, est de 16 782 K€ avec un taux de 9,26%. Ce produit inclut une évolution des bases de 1,35 %, dont 1,20 % de revalorisation forfaitaire (article 30 de la loi n°2017-1175 du 28 décembre 2017 de finances rectificative pour 2017) et 0,15 % d'évolution physique.

A noter que le dégrèvement progressif sur 3 ans pour 80 % des contribuables instauré par la loi de finances pour 2018 doit être neutre sur le produit perçu par la collectivité. On peut rappeler là que c'était aussi le cas pour la DCRTP qui baisse aujourd'hui de 400 K€...

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 0,65 M€

⁴ FNGIR : en complément de la DCRTP, l'article 78 de la loi n°2009-1673 de finances pour 2010 instaure un dispositif de fonds de garantie individuelle de ressources afin de compenser les pertes de recettes de chaque collectivité constatées après réforme. Les fonds nationaux de garantie individuelle de ressources sont au nombre de trois et sont alimentés par les recettes des collectivités gagnantes de la réforme.

Le produit de TFB, simplement estimé pour 2018 en l'absence de notification à ce jour, est de 649 K€ avec un taux de 0,406%. Ce produit inclut une évolution des bases de 1,50 %, dont 1,20 % de revalorisation forfaitaire et 0,30 % d'évolution physique.

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 0,1 M€

Le produit de TFNB, simplement estimé pour 2018 en l'absence de notification à ce jour, est de 103 K€ avec un taux de 0,406%. Ce produit inclut une diminution des bases de 5,80 %, dont 1,20 % de revalorisation forfaitaire et une évolution physique négative. Les surfaces de terrains non bâtis sur le territoire de GrandAngoulême sont en effet en diminution et, en 2017, les bases ont diminué de près de 4,8 %, d'où cette inscription prudente. Le produit de cette taxe est par ailleurs de plus en plus marginal.

Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties : 0,21 M€

Cette recette correspond à la prise en compte de la réduction des frais de gestion de l'Etat de 4,4% à 1% sur les taux des communes et ne donne pas lieu à un vote de taux par le Conseil Communautaire.

Le produit de TATFNB perçu en 2017 a été de 224 640 €, soit une perte d'un peu plus de 10 K€ par rapport au montant notifié. Aussi, par mesure de prudence, l'inscription prévisionnelle pour 2018 est minorée du même montant et proposée à 214 K€.

Allocations compensatrices : 1 M€

Il s'agit ici des allocations compensatrices de TH, versées par l'Etat, et estimées à 1 000 K€ pour 2018. Celles-ci avaient progressé de façon importante en 2017 car elles réintégraient la compensation au titre de l'exonération pour les personnes de condition modeste qui avait été un temps supprimée.

Taxe GEMAPI : 258 K€

Pour rappel, le conseil communautaire du 31 janvier dernier a décidé d'instituer la taxe afin de financer la nouvelle compétence de la gestion des milieux aquatiques et de protection des inondations (GEMAPI). La produit attendu de cette taxe est de 258 K€ et correspondant au montant des participations qui seront demandées par les syndicats hydrauliques à qui GrandAngoulême a délégué la compétence.

Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales	1,4 M€
---	---------------

Pour 2018, l'enveloppe nationale du FPIC est maintenue à 1 Md€, soit un montant identique à 2016 et 2017. L'attribution FPIC (qui dépend de la richesse relative des territoires les uns par rapport aux autres) est estimée à 3,7 M€ pour l'ensemble intercommunal, en baisse de 100 K€ par rapport à 2017. La répartition de droit commun de cette attribution entre communes et agglomération est fonction du coefficient d'intégration fiscal ⁵ (CIF). En 2017, première année de fusion, le CIF de la nouvelle agglomération a été

⁵ Le CIF est égal au produit fiscal perçu par la Communauté minoré des attributions de compensation et de 50 % de la dotation de solidarité communautaire), rapporté au produit fiscal perçu par la Communauté augmenté du produit fiscal perçu par les communes membres. Plus le CIF est élevé, plus le territoire est considéré comme intégré, lui permettant ainsi de bénéficier de majoration au titre du FPIC et de la dotation de solidarité communautaire au sein de la DGF.

Lors d'une fusion d'EPCI, le CIF du nouvel établissement issu de la fusion ne peut être réellement calculé qu'à

aligné sur le plus élevé des territoires fusionnés soit 42 % (Vallée de l'Echelle). Pour 2018, le CIF retenu pour la répartition du FPIC est de 38,2 % soit une attribution prévisionnelle pour l'agglomération de 1,4 M€ en baisse de 200 K€ par rapport à 2017.

Par ailleurs, les crédits relatifs à une éventuelle contribution de l'agglomération au FPIC sont intégrés à l'enveloppe des dépenses imprévues de fonctionnement.

FPIC : la Loi de Finances de 2012 a institué un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal et intercommunal. Ce mécanisme consiste à prélever une partie des ressources des intercommunalités et communes les plus « riches » pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Les collectivités peuvent être contributrices et/ou bénéficiaires du FPIC.

Dotation globale de fonctionnement	15,6 M€
---	----------------

Pour 2018, la DGF est estimée à 15,6 M€, comprenant :

- la dotation d'intercommunalité pour 3 333 K€, montant identique à celui perçu en 2017 grâce au mécanisme de garantie dont l'agglomération devrait pouvoir bénéficier
- la dotation de compensation pour 12 450 K€, intégrant une érosion de 165 K€ liée à l'évolution du CIF (voir paragraphe supra).

De 2013 à 2018, la DGF totale du territoire aura ainsi diminué de près de 4,3 M€ soit 21,6 %.

	Consolidation : BC / CBC / VE / GA					BP 2018
	2013	2014	2015	2016	2017	
Dotation d'intercommunalité après RFP	6 487 707	5 747 731	4 332 838	2 605 279	3 333 010	3 333 010
Dotation de compensation	13 405 250	13 259 651	12 970 266	12 719 283	12 432 239	12 266 990
DGF	19 892 957	19 007 382	17 303 104	15 324 562	15 765 249	15 600 000
Ecart		-885 575	-1 704 278	-1 978 542	440 687	-165 249
Evol.		-4,5%	-9,0%	-11,4%	2,9%	-1,0%

Les autres dotations, participations et subventions	2,2 M€
--	---------------

Diverses dotations et subventions de fonctionnement sont inscrites au budget communautaire pour 2 239 K€ dont notamment :

- 589 K€ de participation de la CAF pour la crèche les poussins
- 289 K€ de participation de la CAF selon le contrat enfance jeunesse pour les ALSH et les RAM
- 137,3 K€ de subvention du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP)
- 279,5 K€ pour le concept de Territoire à énergie positive (TEPOS)
- 130 K€ de la Région pour les opérations Produits du futur et Animashup

partir de la 3^{ème} année de la fusion et des mécanismes de calcul intermédiaires sont introduits les deux premières années (CIF le plus élevé des territoires fusionnés pour la 1^{ère} année et application de coefficient de pondération nationaux pour la 2^{ème} année).

- 131,7 K€ du Département au titre du contrat de cohésion
- 54,5 K€ de la DRAC pour le projet OMMM du Conservatoire

Les produits des services	2,1 M€
----------------------------------	---------------

L'agglomération encaisse différentes redevances en contrepartie de services rendus pour un montant total de 2,1 millions € dont notamment : Conservatoire Gabriel FAURE 304,7 K€

- Ecole d'arts 76 K€
- Nautilus 1 325 K€
- Crèche et services périscolaires 322 K€

Les remboursements de salaires des personnels mis à disposition	1,3 M€
--	---------------

Au titre des services mutualisés avec la ville d'Angoulême (Direction des services informatiques, commande publique) et du service commun de l'ADS, l'agglomération perçoit un remboursement des personnels mis à disposition prévu à hauteur de 1,3 M€.

Les remboursements de frais	3,2 M€
------------------------------------	---------------

Le budget principal prévoit les remboursements de frais des budgets annexes et du SMAPE mais également de la ville d'Angoulême pour les prises de carburant, le fonctionnement des services communs et des groupements de commandes.

Recettes diverses	0,3 M€
--------------------------	---------------

Est inscrit près de 312 K€ de recettes diverses concernant des locations, les revenus des immeubles, les récupérations sur rémunération du personnel ou encore le remboursement des intérêts d'emprunt du budget annexe Déchets ménagers.

A2 – Les dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement inscrites au projet de budget primitif 2018 s'élèvent à 71 805 K€ hors dépenses imprévues, en diminution de 630 K€ par rapport au budget primitif 2017, soit - 0,9%.

Budget principal - répartition des principales dépenses de fonctionnement (en K€)

Chapitre	Libellé	BP 2017	BP 2018	Variation (valeur)	Variation en %
011	Charges à caractère général	10 790	10 639	-152	-1,4%
012	Charges de personnel	20 506	20 774	268	1,3%
014	Atténuation de produits	21 665	20 758	-907	-4,2%
65	Autres charges de gestion courante	16 062	17 391	1 329	8,3%
66	Charges financières	1 380	1 245	-135	-9,8%
67	Charges exceptionnelles	2 033	998	-1 034	-50,9%
68	Dotation aux provisions	0	0	0	NS
	S/Total hors dépenses imprévues	72 435	71 805	-630	0,9%

022	Dépenses imprévues	500	300	-200	-40,0%
TOTAL		72 935	72 105	-830	-1,1%

Les charges à caractère général	10,6 M€
--	----------------

Ce chapitre regroupe les crédits nécessaires au fonctionnement des services, à l'accomplissement de leurs missions ainsi que des prestations rendues à la population.

Ces dépenses s'élèvent à 10,6 M€ et ont été ajustées au plus près de la réalité des besoins des services. Elles sont ainsi en baisse de 1,4%.

Certaines dépenses sont en progression constante, comme les frais de carburant, qui représentent une inscription de 1 267 K€ (contre 1 035 K€ au BP 2017) soit une augmentation de 22,4 % par rapport à 2017, en lien avec l'augmentation des prix des taxes et du carburant. Ce poste représente à lui seul près de 12 % des crédits du chapitre. Toutefois, seule une petite part de ces dépenses impacte au final le budget car près de 85 % des dépenses de carburant font l'objet d'une refacturation, soit vers les budgets annexes, dont notamment le BA Déchets ménagers, soit vers la ville d'Angoulême avec laquelle la station est mutualisée.

Les frais généraux de la collectivité restent maîtrisés : les dépenses de fluides font l'objet de marchés régulièrement remis en concurrence permettant de bénéficier de tarifs actualisés (électricité : 890 K€ contre 928 K€ en 2017, eau : 160,5 K€ (contre 187,3 K€ en 2017), téléphonie : 149,5 K€ (contre 172,5 K€ en 2017)) ;

Les dépenses d'affranchissement s'élèvent à 70 K€ et les frais d'assurance à 181 K€.

Les adhésions à divers organismes représentent près de 180 K€, les principaux montants concernant les adhésions à A'Urba (agence d'urbanisme de Bordeaux Métropole Aquitaine) et à l'Agence Technique Départementale de la Charente (ATD16) qui a repris le syndicat départemental d'informatique de la Charente (SDITEC) ainsi qu'à ATMO, association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air et à l'Agence de Développement et d'Innovation nouvelle Aquitaine.

Impactent également ce chapitre de dépenses, les crédits inscrits au titre des actions menées dans le cadre de la dernière année de la convention avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique.

Les charges de personnel	20,8 M€
---------------------------------	----------------

Les charges de personnel s'élèvent pour 2018 à près de 20,8 M€, soit une augmentation de 268,4 K€ et 1,3 % par rapport au budget 2017.

Ces sommes recouvrent les charges liées à la rémunération des :

- agents communautaires
- agents des services mutualisés (service de la commande publique, de la direction des systèmes d'information) en partie refacturés à la Ville d'Angoulême et ceux des services communs (application du droit des sols) refacturés en totalité aux communes adhérentes.

- agents mis à disposition des budgets annexes ou d'autres collectivités (SMAPE par exemple) et refacturés en fin d'exercice.

Malgré une optimisation de la masse salariale adaptée aux besoins des services, les dépenses de personnel augmentent de 1.3% par rapport au BP 2017 en valeur brute. En déduisant les remboursements divers de personnel (indemnités journalières, remboursement des personnels mis à disposition par les budgets annexes...) et des diverses subventions (emplois d'avenir...), le montant total de la charge nette des rémunérations s'élève à 18.9 M€ en progression de 2.6% par rapport à 2017 compte tenu de la fin des contrats aidés.

Les principales hausses concernent :

- le glissement vieillesse technicité GVT (échelons et grades) évalué à + 150 K€
- l'impact des évolutions d'effectif décidées par l'assemblée largement compensé par des recettes supplémentaires ou des baisses de subvention accordées :

1 poste de directeur pour La Nef, fonctionnaire mis à disposition (rémunération intégralement remboursée par la régie autonome de la Nef)

1 poste de technicien patrimoine d'un an pour faire face à la prise en charge de nouveaux bâtiments dans l'attente de la décision sur d'éventuelles restitutions aux communes

1 poste de coordinateur enfance / jeunesse partiellement compensé par des recettes de co-financement

Chaque départ (retraite, mobilité externe ou fin de contrat) fait l'objet d'un examen attentif avant chaque décision de remplacement, avec révision voire redéfinition parfois de la fiche de poste pour l'adapter aux besoins des services. Le niveau de recrutement du poste est également examiné de sorte que l'impact budgétaire soit maîtrisé : les recrutements d'un niveau hiérarchique inférieur sont favorisés lorsque cette mesure est possible.

Enfin, chaque remplacement temporaire pour pallier l'absence d'un collaborateur (maladie, maternité...) est accordé strictement aux nécessités de service.

En revanche, les mesures gouvernementales +61 K€ incompressibles sont les suivantes :

- effet report de la revalorisation du point d'indice (+ 0,6 % au 1^{er} février 2017)
- fin des dispositifs d'emplois aidés
- hausse de certains taux de contributions patronales (ATI)

Enfin, cette enveloppe comprend également les frais relatifs à des demandes de validation de service (24 K€).

Les atténuations de produits	20,8 M€
-------------------------------------	----------------

Ce chapitre, destiné aux reversements de fiscalité, s'élève à 20 758 K€ et comprend quasi exclusivement les attributions de compensation (AC) à verser aux communes.

Ces AC ont fait l'objet d'une actualisation 2017 en lien avec les divers transferts de compétence opérés au 1^{er} janvier 2017. Elles feront encore l'objet de modifications pour 2019 en fonction des décisions qui interviendront lors des CLECT suivant les nouveaux

transferts de compétence à opérer en lien avec les choix des compétences facultatives et optionnelles exercées par la communauté d'agglomération.

A noter que, de manière dérogatoire, des AC sont désormais également versées en investissement pour les dépenses de renouvellement d'équipement transférés.

Les autres charges de gestion courante	17,4 M€
---	----------------

Les charges de gestion courante s'élèvent à 17,4 M€ pour 2018 et apparaissent en augmentation par rapport à 2017. Toutefois, celle-ci est à relativiser car ce chapitre comprend désormais la subvention versée par la collectivité à la régie autonome La Nef, prévue à hauteur de 695 K€, dont le mode de gestion a évolué au 1^{er} janvier dernier. La subvention exceptionnelle qui était auparavant versée vers le budget annexe émergeait au chapitre des charges exceptionnelles qui apparaît lui en diminution. Ce chapitre comprend également la contribution aux différents syndicats de rivière pour l'exercice de la compétence GEMAPI à hauteur de 258 K€.

Ce chapitre est constitué :

- des indemnités versées aux élus (730 K€ contre 723 K€ en 2017 et 753 K€ en 2016),
- des participations de GrandAngoulême aux organismes de regroupement auxquels il adhère et aux contributions versées à ses partenaires associatifs.
- de la participation du budget général au budget annexe du développement économique qui s'établit à 1 410 K€ (contre 1 364 K€ en 2017).

Les principaux postes qui composent ce chapitre sont les suivants :

- la contribution au SDIS 7 837 K€ (contre 7 745 K€ en 2017 et 7 686 K€ en 2016)
- des participations aux organismes de regroupement pour 2 007 K€ dont :
 - o Syndicat Mixte pour l'Aménagement du plan d'eau : 474,3 K€ (idem 2017)
 - o Syndicat Mixte du Pôle Image (Magelis) 340 K€ (idem 2017 et 2016)
 - o Syndicat Mixte de l'aéroport 210,3 K€ (contre 286 K€ en 2016)
 - o Syndicat départemental d'électricité et de gaz 16 220 K€ pour le solde de l'opération Haut Débit menée pour les ex communautés de communes et la contribution au plan de rattrapage mené par Charente Numérique
 - o Ecole Européenne Supérieure de l'Image 140 K€ (contre 100 K€ en 2017)
- Des participations aux syndicats de rivière pour l'exercice de la compétence GEMAPI pour un montant total de 258 K€, compensé par une recette équivalente :
 - o Syndicat des bassins de rivière de l'Angoumois 233 K€
 - o SIAH du bassin du Né 2 K€
 - o Syndicat mixte des bassins Bandiat-Tardoire 33 K€
- Des subventions et participations de fonctionnement aux associations pour 4 067 K€ dont notamment
 - o Effervescentre 736,1 K€ (idem 2017)
 - o FIBD 557,6 K€ (contre 542,6 K€ en 2017)
 - o Office de Tourisme 365 K€ (contre 354,7 K€ en 2017)
 - o OMEGA 250 K€ (idem 2017)
 - o Mission Locale 228,7 K€ (contre 205 K€ en 2017)
 - o Comité d'action sociale 205,7 K€

- Etrier Charentais 120 K€ (contre 118 K€ en 2017)
- Musiques Métisses 121,3 K€
- Via Patrimoine 146 K€ (idem 2017)

A noter que pour cette dernière, seule une partie de la subvention sera versée puisque l'association doit être liquidée dans le courant de l'année et les actions ainsi que le label Pays d'Art et d'Histoire repris en direct par GrandAngoulême.

Les subventions aux différents partenaires feront l'objet de rapports spécifiques proposés à votre approbation plus loin dans la séance du présent conseil communautaire ou dans ceux à venir prochainement.

Les charges financières	1,2 M€
--------------------------------	---------------

Elles s'élèvent à 1 245 K€ et se décomposent de la façon suivante :

- 880 K€ au titre des intérêts de la dette à long terme
- 50 K€ au titre des intérêts des instruments de trésorerie
- 173,2 K€ au titre du PPP pour le stade d'athlétisme
- 122 K€ pour les indemnités de remboursement par anticipation de quelques emprunts pour lesquels est apparue une opportunité de refinancement

Les charges exceptionnelles	1 M€
------------------------------------	-------------

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 1 million € et comprennent, entre autres, les subventions d'équilibre des budgets annexes qui, dans leur fonctionnement propre, ne peuvent parvenir à l'équilibre et qui bénéficient à ce titre d'une subvention exceptionnelle du budget principal s'expliquant par la nécessité de couvrir des investissements initiaux très importants pour leur mise en place et par le choix de ne pas instaurer des tarifs prohibitifs. Il s'agit des budgets annexes du Camping et de l'Espace Carat qui font par ailleurs l'objet d'une présentation détaillée plus loin.

Ces subventions s'élèvent à :

- Budget annexe du camping : 191 K€ (contre 201 K€ en 2017 et 161 K€ en 2016)
- Budget annexe Espace CARAT 452 K€ (contre 514 K€ en 2017 et 548 K€ en 2016)

Ce chapitre comprend également pour un peu plus de 207 K€ des crédits en prévision des appels à projets Relatio et Produits du futur.

B – SECTION D'INVESTISSEMENT

B1 – Les dépenses réelles d'investissement

Hors résultat antérieur reporté et reports de dépenses d'investissement 2017, les dépenses réelles d'investissement s'établissent à 36 M€ pour 2018 et comprennent :

- Les dépenses inscrites au programme pluriannuel des investissements (AP) pour 20,9 M€
- Les dépenses relatives à des opérations (hors AP) pour 70 100 €
- Le remboursement en capital des emprunts pour 4,3 M€, auxquels il convient de rajouter les crédits relatifs à des opérations de refinancement de dette pour 1,1 M€
- Les crédits relatifs aux dotations d'investissement pour 8,1 M€
- Les crédits relatifs à une opération pour compte de tiers pour 1,4 M€ (AP)

Le programme pluriannuel des investissements

20,9 M€

Le programme pluriannuel d'investissement (PPI) du budget principal est de 116,6 M€ pour la période 2018 – 2025.

- 70,6 M€ de crédits de paiement, soit un peu plus de 60 %, ont déjà été réalisés
- Les restes à réaliser s'établissent à 46 M€ et les crédits de paiement 2018 représentent près de 21,3 M€, soit 46 % des restes à réaliser

Un certain nombre d'autorisations de programme déjà existantes ont été reventilées entre le budget annexe Transports et le budget principal : on retrouve ainsi dans le stock d'autorisations de programme celles relatives à l'aménagement du secteur Barouilhet, le programme relatif au cofinancement des liaisons douces ainsi que la préfiguration du pôle d'échanges multimodal de La Couronne.

Des autorisations de programme nouvelles vous sont proposées :

- Une AP d'amorce de 50 K€ est proposée pour le Conservatoire et la réalisation d'une étude afin de déterminer la meilleure option entre une réhabilitation du site actuel ou la réalisation d'un nouvel équipement ;
- La déconstruction du bâtiment du centre équestre des Frauds est proposée pour un montant de 250 K€ afin de permettre la restitution du site à son propriétaire, si possible avant la fin de l'année 2018 ;
- La réalisation de travaux pour les eaux pluviales dans le quartier de la Grand Font est programmée pour un montant total de 300 K€, dont 50 K€ dès l'année 2018.

Il vous est également proposé de clôturer l'autorisation de programme relative à l'opération Très haut débit menée par le SDEG sur le territoire des trois ex communautés de communes. Seul un reliquat reste à verser en dépenses de fonctionnement.

Le détail des différentes opérations gérées en AP/CP inscrites au budget principal 2018 figurent ci-après.

Intitulé	Opération N°	Somme de TOTAL AP	Somme de REALISATIONS AU 31/12/2017	Somme de RESTE A REALISER	Somme de CP 2018
AP 02 - MEDIATHEQUE	10199804	32 195 000,00 €	31 523 926,72 €	671 073,28 €	613 473,28 €
AP 06 - ORU - HABITAT/ORU	10200703	11 124 753,00 €	8 485 254,77 €	2 639 498,23 €	1 057 384,00 €
AP 11 - PASSERELLE POLE ECHANGE MULTIMODAL	10201004	10 480 492,00 €	1 990 345,70 €	8 490 146,30 €	6 751 125,00 €
AP 14 - SECTEUR GARE	10201001	9 200 000,00 €	3 723 908,73 €	5 476 091,27 €	2 677 000,00 €
AP 15 - LIGNE GRANDE VITESSE	10201103	12 000 000,00 €	11 264 931,24 €	735 068,76 €	703 706,00 €
AP 16 - Parvis du pôle d'échange multimodal	1016	8 696 020,00 €	6 271 453,13 €	2 424 566,87 €	500 000,00 €
AP 18 - PUBLIC SPECIFIQUE	10201402	552 000,00 €	0,00 €	552 000,00 €	240 000,00 €
AP 19 - REHABILITATION DU PARC PUBLIC EXISTANT	10201403	1 250 000,00 €	542 368,00 €	707 632,00 €	452 632,00 €
AP 20 - HABITAT INDIGNE 2014 - 2020	10201404	1 718 696,00 €	869 700,31 €	848 995,69 €	280 000,00 €
AP 21 - PCS 2014 - 2020 P ⁿ velles PARC PUBLIC	10201405	3 500 000,00 €	949 300,00 €	2 550 700,00 €	527 750,00 €
AP 22 - ACCESSION A LA PROPRIETE 2014 - 2020	10201406	1 684 000,00 €	968 000,00 €	716 000,00 €	400 000,00 €
AP 23 - PNRU2 Bel air Etang des moines CLA Couronne 2014 - 202	10201602	3 000 000,00 €	162 520,56 €	2 837 479,44 €	327 000,00 €
AP 24 - RN 141	10201603	5 000 000,00 €	0,00 €	5 000 000,00 €	1 500 000,00 €
AP 25 - STADE CHANZY	10201605	1 570 000,00 €	499 993,00 €	1 070 007,00 €	535 000,00 €
AP 26 - AMENAGEMENT VOIRIE ZONES MONTAGNE	10201702	1 012 000,00 €	0,00 €	1 012 000,00 €	230 000,00 €
AP 27 - ADAPTABILITE ECOLES	10201703	48 658,93 €	0,00 €	48 658,93 €	48 658,93 €
AP 28 - VAL DE CHARENTE -V92	10201704	893 000,00 €	0,00 €	893 000,00 €	143 000,00 €
AP 29 - PLUIJ	10201705	428 113,00 €	180 741,96 €	247 371,04 €	228 113,00 €
AP 30 - DOC D'URBANISME	10201706	400 000,00 €	120 378,95 €	279 621,05 €	200 000,00 €
AP 31 - RENOVATION ENERGETIQUE DE BATIMENTS	10201707	384 839,17 €	347 439,17 €	37 400,00 €	37 400,00 €
AP 33 - ALSH	10201662	1 678 462,00 €	373 817,79 €	1 304 644,21 €	1 297 144,21 €
AP 35 - COUP DE POUCE SORTIE DE VACANCE (PINEL+)	10201717	300 000,00 €	21 700,00 €	278 300,00 €	150 000,00 €
AP 36 - NAUTILIS - PHOTOVOLTAIQUE	10201718	1 070 000,00 €	0,00 €	1 070 000,00 €	807 480,00 €
AP 37 - NAUTILIS - TOITURE	10201719	2 510 400,00 €	38 240,00 €	2 472 160,00 €	50 000,00 €
AP 38 - CANALISATION PLUVIALE BHNS	10201720	660 000,00 €	1 930,80 €	658 069,20 €	658 069,20 €
AP 39 - TROIS CHENES ET SNPE	10201721	198 000,00 €	0,00 €	198 000,00 €	20 000,00 €
CP		111 554 434,10 €	68 335 950,83 €	43 218 483,27 €	20 434 935,62 €
AP 40 - BAROUILHET	10201801	2 000 000,00 €	0,00 €	2 000 000,00 €	50 000,00 €
AP 41 - LIAISONS DOUCES	10201802	200 000,00 €	0,00 €	200 000,00 €	70 000,00 €
AP 42 - PEM LA COURONNE	10201803	30 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
AP 43 - CONSERVATOIRE	10201804	50 000,00 €	0,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
AP 45 - DECONSTRUCTION CENTRE EQUESTRE LES FRAUDS	10201806	250 000,00 €	0,00 €	250 000,00 €	250 000,00 €
AP 46 - FAUX PLUVIALES - GRAND FONT	10201807	300 000,00 €	0,00 €	300 000,00 €	50 000,00 €
LE ACP		2 830 000,00 €	0,00 €	2 830 000,00 €	500 000,00 €
AP 34 - TRES HAUT DEBIT	10201710	2 222 130,27 €	2 222 130,27 €	0,00 €	
APCP CLÔTURE		2 222 130,27 €	2 222 130,27 €	0,00 €	
TOTAL		116 806 564,37 €	70 558 081,10 €	46 048 483,27 €	20 934 935,62 €

Opérations (hors AP/CP)	70,1 K€
--------------------------------	----------------

En parallèle, quelques crédits relatifs à l'achèvement d'opérations votées mais non gérées en AP/CP vous sont proposés pour un total de 70 100 € :

- Gymnase de Dirac pour 1 800 €
- Epiphyte pour 15 800 €
- Centre sportif des Montagnes pour 2 500 €.
- Pépinière agricole pour 50 000 €

Dotations annuelles	8,1 M€
----------------------------	---------------

Les dotations annuelles, correspondant à des dépenses d'investissement récurrentes et destinées principalement au renouvellement du patrimoine de la collectivité s'établissent à un montant total de 8,1 M€ et se répartissent ainsi :

Chapitre	Libellé	BP 2017	BTV 2017	CA prev 2017	BP 2018
20	Etudes et logiciels	672 920 €	808 398 €	213 342 €	447 400 €
204	Subv équipement et AC	1 032 096 €	1 316 950 €	817 361 €	2 002 962 €
21	Acquisition Matériel et mobilier	1 783 572 €	2 043 474 €	1 039 702 €	1 203 014 €
23	Travaux en cours	4 783 511 €	3 589 255 €	1 899 816 €	4 024 080 €
26	Constitution Fonds Prêt Croissance	342 000 €	392 000 €	389 000 €	392 000 €
TOTAL		8 614 099 €	8 150 077 €	4 359 221 €	8 069 456 €

BTV = Budget Total Voté

Les crédits relatifs aux immobilisations incorporelles au chapitre 20 s'élèvent à 447,4 K€ et se ventilent de la façon suivante :

Logiciels	268 400 €
Numéridation cadastre	12 000 €
Frais étude	60 000 €
Etudes sols et levers topographiques	20 000 €
Etudes hydrauliques	15 000 €
Etude Montages Est	50 000 €
Etude zone Chantemerle	20 000 €
Frais insertion	2 000 €
Total	447 400 €

Au chapitre 21, les acquisitions d'immobilisations corporelles s'élèvent à 1,2 M€ qui se répartissent ainsi :

Détail comptes 21	
Acquisitions véhicules	173 000 €
Matériel informatique	377 900 €
Mobilier	132 830 €
Instruments de musique	30 000 €
Autres mobiliers	147 684 €
Autres constructions	150 000 €
Matériels techniques	86 600 €
Acquisition terrains nus	105 000 €
Total	1 203 014 €

Les subventions d'équipements au chapitre 204, d'un montant total d'un peu plus de 2 M€, sont constituées à la fois de subventions d'investissement à des syndicats mixtes dont GrandAngoulême est membre et de diverses aides récapitulées dans le tableau ci-dessous. A noter que, suite à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) réunie en 2017, une partie des attributions de compensation liées à des transferts de charge sont, à titre dérogatoire, comptabilisés en investissement et figurent à ce titre dans le chapitre 204, pour un montant de 328 K€.

Subv équipement SMPI	350 000 €
Subv équip SMAC	61 200 €
Subv équipement SMAPE	63 175 €
Subv ADEL TPE	179 000 €
Aide à l'immobilier d'entreprise	250 000 €
Liaisons douces	279 000 €
Aménagements de bourgs (BC)	274 400 €
Fonds de concours équip. sportifs	50 000 €
Colonnes enterrées	36 000 €
SNCF liaison Angoulême-Saintes	75 500 €
AC investissement	328 000 €
Autres subv équipement	56 687 €
Total	2 002 962 €

Enfin, le chapitre 23 relatifs aux travaux en cours prévoit des crédits à hauteur 4 024 K€ avec la répartition prévisionnelle suivante :

Fonction	Libellé	Montant
0200	Administration générale	478 000 €
210	Ecoles	153 500 €
3111	Conservatoire	16 700 €
3121	Ecole d'art	24 000 €
3122	Epiphyte	9 800 €
3211	Alpha	78 780 €
3212	Bar Alpha	26 100 €
4121	Stade athlétisme	96 000 €
4140	Equipements sportifs ou loisirs	700 €
4141	Nautilus	265 000 €
4142	Bar Nautilus	31 000 €
4143	Centre sportif Montagnes	9 500 €
4146	Baignades	9 500 €
4147	Chemins randonnée	15 000 €
4148	Vallée de Brie	4 000 €
414921	Centre équestre Tourette	31 000 €
4221	ALSH	9 400 €
5241	Aire de grand passage	1 140 000 €
641	Crèche	259 900 €
71	Boulangerie Voeuil	3 500 €
90 22	Zones d'activité	695 000 €
95 0	Tourisme	87 000 €
8112	Eaux pluviales	430 000 €
8242	Mobilités	17 000 €
0232	Très Haut Débit	100 000 €
0200	Cablage informatique	33 700 €
TOTAL		4 024 080 €

Enfin, le chapitre 26 prévoit des crédits à hauteur de 392 K€ destinés à alimenter le fonds prêt croissance de Charentes Initiatives pour 342 K€ et SOFINDI pour 50 K€.

Opérations pour comptes de tiers	1,4 M€
---	---------------

Dans l'opération globale relative à la passerelle destinée à relier le parvis de la gare d'Angoulême au quartier de l'Houmeau, il est prévu une desserte des quais SNCF de la gare depuis la passerelle par des escaliers et ascenseurs. Si la réalisation de l'ensemble de l'ouvrage est confiée à GrandAngoulême, les éléments de desserte des quais de la gare ne seront pas au final propriété de l'agglomération et leur comptabilisation se fait donc sous forme d'une opération pour compte de tiers. Celle-ci fait l'objet d'une convention particulière avec la SNCF qui remboursera à GrandAngoulême le coût des travaux de réalisation des escaliers et ascenseurs dans la limite d'un montant TTC de 1 359 908 €, somme qui figure donc dans le budget 2018 en dépenses et en recettes.

Le remboursement en capital de la dette	4,6 M€
--	---------------

Au 1^{er} janvier 2018, l'encours de dette du budget principal s'élève à 42,3 M€.

Le remboursement en capital au titre de l'exercice 2018 nécessite l'inscription d'une somme de 4 150 K€. Par ailleurs, une somme de 179 K€ est prévue au titre du PPP pour le stade d'athlétisme.

Enfin, un audit de la dette a fait ressortir des opportunités de refinancement pour 6 contrats de prêts sur le budget principal. Les négociations avec l'établissement bancaire concerné n'ayant pas abouti, il vous est proposé de procéder au remboursement par anticipation des encours concernés et de réinscrire un montant équivalent en emprunt nouveau pour le refinancement de ces encours, soit un montant en dépenses / recettes de 1 123 K€.

B2 – Les recettes réelles d'investissement

Dotations et réserves	2,2 M€
------------------------------	---------------

Il s'agit exclusivement de la dotation au titre du FCTVA évaluée pour 2018 à 2 200 K€.

Subventions d'investissement	2,4 M€
-------------------------------------	---------------

Ce chapitre enregistre les subventions attribuées par les différents partenaires pour les investissements du budget principal. 2,3 M€ sont attendus sur 2018 et concernent principalement l'opération de construction d'un accueil de loisirs sans hébergement à Dirac (550 K€), le pôle d'échange multimodal de la gare (360 K€), la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour les travaux dans les écoles (113,5 M€) ainsi que diverses subventions au titre des travaux d'eaux pluviales, du logement, du stade d'athlétisme ou encore des subventions dans le cadre des travaux d'économie d'énergie (198 K€) ou de l'aménagement du territoire (120 K€).

A noter que les attributions de compensation en investissement reçues par l'agglomération de ses communes membres dans le cadre des transferts de charge sont comptabilisées dans ce chapitre. Celles-ci représentent un montant de 107 280 €.

Autres immobilisations financières	0,5 M€
---	---------------

Jusqu'en 2012, le service des déchets ménagers de l'ex-GrandAngoulême était intégré au budget principal de la collectivité. Lors de son individualisation en budget annexe au 1er janvier 2012, une partie de l'encours du budget principal concernait les déchets ménagers. Aussi, tous les ans, le budget annexe déchets ménagers reverse au budget principal l'annuité correspondante de ces emprunts qui s'élève pour 2018 à 564 K€.

C – LES CONDITIONS DE LA REALISATION DE L'EQUILIBRE

C1 – La reprise des résultats antérieurs

Conformément à la délibération proposant une reprise anticipée des résultats de l'exercice 2017, il est inscrit au projet de budget 2018 :

- en dépenses d'investissement, la reprise du résultat de 2017 du budget principal mais également du budget annexe La Nef qui a été clôturé au 31 décembre 2017, pour 9 054 082,65 €
- en excédents de fonctionnement capitalisés au compte 1068, la somme de 6 330 320,35 € qui sert à la couverture du besoin de financement en fin d'exercice 2017
- en recettes de fonctionnement, la part non capitalisée du résultat de fonctionnement 2017 soit 10 788 649,05 €.

A noter également l'inscription de reports de crédits d'investissement, de l'exercice 2017, soit :

- 2 063 482,65 € en dépenses d'investissement
- 5 000 000 € en recettes d'investissement, correspondant au report d'un emprunt souscrit en fin d'année 2017.

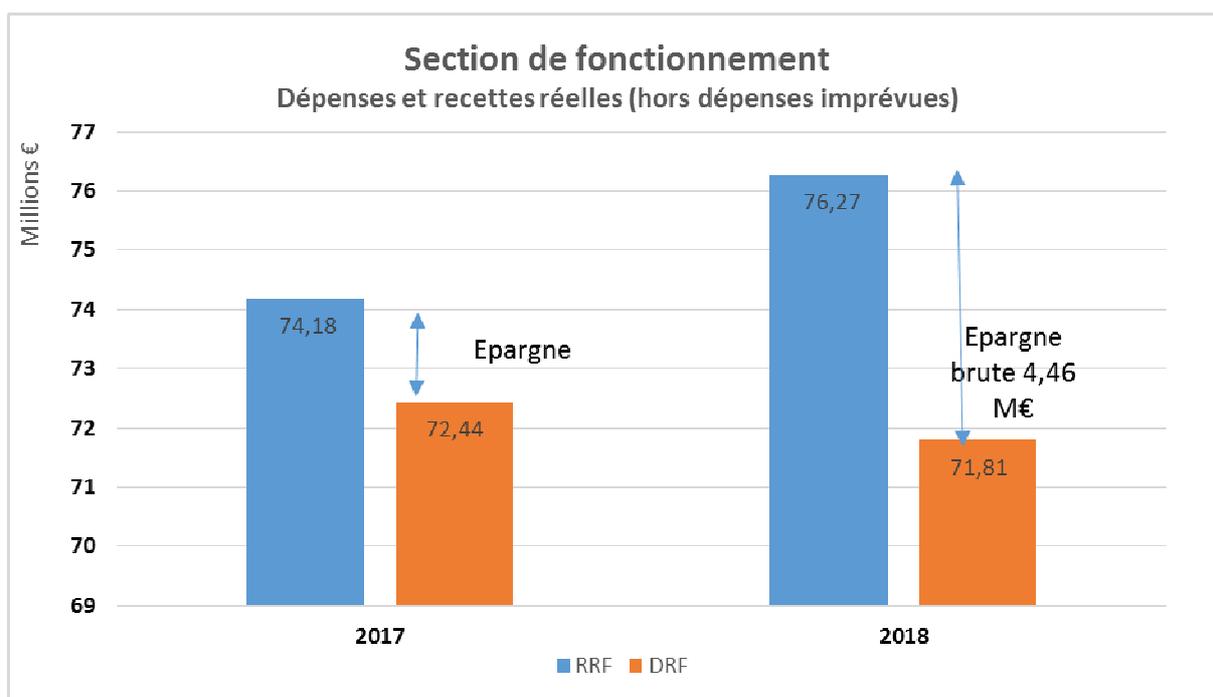
C2 – La réalisation de l'équilibre et le recours à l'emprunt

L'équilibre du budget principal 2018 de GrandAngoulême se schématise comme suit:

Dépenses de gestion 70 860	Recettes réelles 76 271
Intérêt des emprunts 1 245	Résultat reporté 10 789
Opérations d'ordre 15 345	Opérations d'ordre 390
TOTAL FONCT. 87 450	TOTAL FONCT. 87 450

Opérations d'ordre 390	Opérations d'ordre 15 345
Résultat reporté 9 054	Reports 5 000
Reports 2 063	Excédents capitalisés 6 330
Remboursement dette 4 329	Refinancement dette 1 133
Refinancement dette 1 133	Opérations compte de tiers 1 360
Opérations compte de tiers 1 360	Recettes investissement 5 153
Dépenses investissement 29 148	TOTAL : 34 321
TOTAL INVEST. 47 477	Besoin financement 13 156
	TOTAL INVEST. 47 477

L'épargne brute (hors reprise des résultats) dégagée ressort à 4.16K€ (et 4.46 K€ hors dépenses imprévues) contre 1.24 K€ au BP 2017 (et 1.75 K€ hors dépenses imprévues). Il faut toutefois signaler que le BP 2017 comprenait 0.7 K€ de réinscription de crédits de l'exercice 2016.



Compte tenu d'un remboursement en capital net du remboursement du budget annexe des déchets ménagers de 3 765 K€, **l'épargne nette ressort à + 401 K€ avec 300 K€ de dépenses imprévues soit une épargne nette hors dépenses imprévues de 701 K€.**

Avec la reprise du résultat antérieur reporté, l'autofinancement brut s'élève à 15 268 K€ et couvre la dotation nette aux amortissements, de 4 900 K€ ainsi que le remboursement en capital des emprunts.

La section d'investissement du budget principal fait ressortir un besoin de financement de 13 432 K€ qu'il convient de financer.

Il vous est ainsi proposé :

- **de ne pas recourir au levier fiscal en laissant les taux fixés au niveau de 2017**
- **par conséquent, de recourir à l'emprunt pour un montant de 13 156 K€. Compte tenu des 5 M€ d'autorisation d'emprunt reportés au titre de 2017, le montant total de l'inscription d'emprunts en recettes s'élève à 18 156 K€.**

Le budget ainsi proposé permet de dégager dès le stade du budget primitif une épargne brute de près de 4,2 M€ (hors reprise résultat antérieur reporté), voire de près de 4,5 M€ en cas de non utilisation des dépenses imprévues de fonctionnement.

Après déduction du remboursement du capital des emprunts (hors refinancement de dette et net des remboursements du budget annexe Déchets ménagers), l'épargne nette ressort au budget primitif à 700 000 €.

Si ce niveau d'épargne ressort quelque peu en deçà des ambitions initialement fixées, il convient toutefois de noter qu'à ce stade de la construction budgétaire, la collectivité ne dispose d'aucune information ni notification des bases prévisionnelles de fiscalité ou des diverses dotations. Celles-ci ne seront disponibles que dans la deuxième quinzaine du mois de mars, soit postérieurement à la date de vote du budget. Des hypothèses réalistes mais néanmoins teintées de prudence ont prévalu à l'exercice de construction budgétaire et il conviendra d'attendre de disposer de l'ensemble des notifications de recettes pour déterminer le niveau exact d'épargne dont l'agglomération dispose en terme de construction budgétaire 2018.

D – PRESENTATION PAR COMPETENCE

Au-delà de la présentation du budget par chapitre réglementaire, il vous est proposé ci-dessous une présentation synthétique par compétence, distinguant les dépenses et les recettes qu'il est possible d'affecter. Il convient de noter que cette présentation n'est destinée qu'à fournir des ordres de grandeur des coûts des différentes compétences, n'incluant que des charges directes ou semi directes, à l'exclusion de toutes les charges indirectes, les reprises de résultat et les opérations d'ordre. Elle ne concerne par ailleurs que le budget principal et, pour un certain nombre de compétences, il conviendrait d'y adjoindre les montants de dépenses et de recettes des budgets annexes relatifs à ces compétences, en retraçant les flux croisés entre budgets.

COMPETENCE	DEPENSES			RECETTES			COUT NET
	Fonct	Invest	Total	Fonct	Invest	Total	
Développement durable / Environnement	945 130 €	- €	945 130 €	563 663 €	- €	563 663 €	381 467 €
Général	33 720 874 €	14 676 115 €	48 396 989 €	69 055 617 €	4 251 391 €	73 307 008 €	- 24 910 019 €
SDIS	7 837 000 €	- €	7 837 000 €	- €	- €	- €	7 837 000 €
Développement économique	6 225 390 €	2 391 900 €	8 617 290 €	525 087 €	90 000 €	615 087 €	8 002 203 €
Haut débit / Communications électroniques	348 630 €	106 687 €	455 317 €	- €	- €	- €	455 317 €
Aménagement de l'espace	893 603 €	464 963 €	1 358 566 €	551 787 €	- €	551 787 €	806 779 €
Voirie et espace publics	139 050 €	332 400 €	471 450 €	15 000 €	- €	15 000 €	456 450 €
Equilibre de l'Habitat	464 944 €	3 438 266 €	3 903 210 €	50 000 €	149 104 €	199 104 €	3 704 106 €
Politique de la ville	653 420 €	- €	653 420 €	- €	- €	- €	653 420 €
Eaux pluviales	756 251 €	1 188 069 €	1 944 320 €	564 187 €	200 000 €	764 187 €	1 180 133 €
Mobilités	322 575 €	14 173 239 €	14 495 814 €	941 860 €	2 014 720 €	2 956 580 €	11 539 234 €
Gens du voyage	201 000 €	1 176 000 €	1 377 000 €	9 000 €	- €	9 000 €	1 368 000 €
Chemins et sentiers de randonnée	566 080 €	193 300 €	759 380 €	- €	- €	- €	759 380 €
Tourisme	1 455 818 €	184 675 €	1 640 493 €	497 905 €	- €	497 905 €	1 142 588 €
Equipements culturels et sportifs	12 094 162 €	3 009 250 €	15 103 412 €	2 041 745 €	151 940 €	2 193 685 €	12 909 727 €
Culture	1 687 200 €	50 000 €	1 737 200 €	69 000 €	- €	69 000 €	1 668 200 €
Sports et loisirs	230 930 €	585 000 €	815 930 €	- €	- €	- €	815 930 €
Petite enfance et Jeunesse	2 056 636 €	278 900 €	2 335 536 €	1 027 000 €	- €	1 027 000 €	1 308 536 €
Scolaire et périscolaire	1 463 817 €	1 641 753 €	3 105 570 €	359 500 €	788 525 €	1 148 025 €	1 957 545 €
Hors compétence	42 490 €	- €	42 490 €	- €	- €	- €	42 490 €
Total	72 105 000 €	43 890 517 €	115 995 517 €	76 271 351 €	7 645 680 €	83 917 031 €	32 078 486 €

Ce récapitulatif par compétence fait apparaître un coût net global pour 2018 de 32,1 M€ qui est financé par :

- 4,2 M€ d'épargne brute
- 10,8 M€ de résultat antérieur reporté
- 6,3 M€ d'excédent de fonctionnement capitalisés
- 13,2 M€ d'emprunt

E – LES FICHES ETABLISSEMENTS

Afin de faciliter la lecture du budget et d'isoler au sein du budget principal l'ensemble des lignes gérées par différents services mais concernant un même établissement, vous trouverez en annexe de ce rapport les fiches récapitulatives des inscriptions en dépenses et recettes des établissements suivants, non suivis en budget annexe :

- stade d'athlétisme
- centre équestre de la Tourette
- Nautilus
- ALPHA
- ALSH
- Conservatoire
- Ecole d'arts
- Crèche les Poussins
- Epiphyte
- Centre sportif des montagnes

III- LES BUDGETS ANNEXES

Avec la création de la régie autonome de la Nef au 1^{er} janvier 2018 et la clôture du budget annexe correspondant, GrandAngoulême dispose désormais de 8 budgets annexes permettant d'isoler les budgets des activités faisant l'objet d'une gestion en TVA directe ou assimilés à des services publics et commerciaux ou dont l'équilibre est lié à la perception de taxes ou redevances spéciales et doivent être financés par l'utilisateur et non par le contribuable.

Chaque budget fait l'objet d'une présentation séparée avec une comparaison avec le budget primitif 2017. Ce dernier a été reconstitué par agrégation des éléments provenant des 4 ex EPCI, dont la gestion n'était pas toujours isolée dans un budget annexe. Divers retraitements de données ont ainsi dû être opérés, ne permettant pas toujours de reconstituer parfaitement l'équilibre au titre de l'année 2016.

Vous trouverez ainsi dans les pages suivantes la présentation des budgets Transports, Développement économique, Camping, Carat, Déchets ménagers, Assainissement collectif, Assainissement non collectif, Eau potable.

A – BUDGET ANNEXE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le projet de budget annexe Développement Economique s'élève à **33 576 K€** :

13 894 K€ en section de fonctionnement et 19 682 K€ en section d'investissement.

Ce budget annexe comprend 2 activités de nature différentes :

- La gestion des zones d'activité en cours d'aménagement, avec les achats de terrains, leur aménagement et les produits de cession, en lien avec une gestion de stock
- La gestion immobilière des immeubles de rapport loués à diverses entreprises.

	DEPENSES	RECETTES
Reports	68 293,66 €	- €
Résultat antérieur reporté	3 373 192,37 €	
Propositions nouvelles	16 241 013,97 €	19 682 500,00 €
Total investissement	19 682 500,00 €	19 682 500,00 €
Affectation excédent CA 2016		
Propositions nouvelles	13 893 500,00 €	13 893 500,00 €
Total Fonctionnement	13 893 500,00 €	13 893 500,00 €
Total Général	33 576 000,00 €	33 576 000,00 €

A1) SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général	1 418 454,00 €	
023	Virement à la section d'investissement	640 000,00 €	
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	11 632 000,00 €	11 083 500,00 €
65	Autres charges de gestion courante	21 000,00 €	
66	Charges financières	170 000,00 €	
67	Charges exceptionnelles	12 046,00 €	
70	Produits de services, du domaine et ventes divers		20 000,00 €
74	Dotations, subventions, participations		
75	Autres produits de gestion courante		2 790 000,00 €
	TOTAL	13 893 500,00 €	13 893 500,00 €

Les dépenses de fonctionnement comprennent :

L'aménagement des zones (Bel Air, ZI n°3, Euratlantic, Les Moline, Les Carrières, Les Rentés, Dignac) qui s'équilibre en fonctionnement à 10 894 K€. Ce montant comprend des dépenses réelles à hauteur de 262 K€ pour des travaux d'aménagement, montant de travaux qui vient s'ajouter au stock initial de 10 632 K€ (dépense d'ordre). La somme des deux, constitue le stock final de 10 864 K€ apparaissant en recettes d'ordre.

Les crédits relatifs à la gestion immobilière s'élèvent à 3 000 K€ : 1 156 K€ de charges à caractère général (dont 472 K€ de taxes foncières, 152 K€ de loyer BEA et 42 K€ pour la pépinière), 1 000 K€ de dépenses d'amortissements, 33 K€ pour les charges exceptionnelles et 810 K€ de dépenses affectés au remboursement de la dette (170 K€ d'intérêts et 640 K€ de virement complémentaire pour compléter l'autofinancement affecté obligatoirement au remboursement du capital de 1 450 K€).

<i>1 000 K€ de dépense d'amortissement</i>
<i>- 190 K€ de recette d'amortissement</i>
<i>+ 640 K€ de virement</i>
<i>= 1450 K€ remboursement du capital</i>

La gestion immobilière est financée par des recettes de fonctionnement constituées principalement de loyers pour 1 380 K€ ainsi que d'une subvention d'équilibre du budget principal de 1 410 K€ en plus des 190 K€ de recette d'amortissement sus-mentionnées.

A2) SECTION D'INVESTISSEMENT (reports et crédits nouveaux)

1- Les dépenses

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT		3 373 192,37 €	3 373 192,37 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		11 083 500,00 €	11 083 500,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		400 000,00 €	400 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		1 480 000,00 €	1 480 000,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1 000,00 €	1 000,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 098,33 €	61 000,00 €	62 098,33 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	67 195,33 €	351 613,97 €	418 809,30 €
20201501	TECHNOPARC		2 285 000,00 €	2 285 000,00 €
20201601	PILE A HYDROGENE		466 000,00 €	466 000,00 €
20201602	DECONSTRUCTION LE CORSAIRE		82 900,00 €	82 900,00 €
20201801	TRAVAUX RENOV RUE DU CHAT		30 000,00 €	30 000,00 €
	TOTAL	68 293,66 €	19 614 206,34 €	19 682 500,00 €

Les dépenses d'équipement relèvent uniquement de l'activité de gestion locative et sont consacrées à des travaux d'aménagement des divers terrains et bâtiments (village des Molines, Pépinière d'entreprises du Grand Girac, îlot de la Charité). Elles comportent également les crédits de paiement à hauteur de 2 864 K€ de diverses autorisations de programme relatives notamment au Technoparc, à la pile à hydrogène ou à la déconstruction du bâtiment Le Corsaire ainsi qu'à la nouvelle opération relative à la rénovation du bâtiment accueillant l'Office de tourisme.

2- Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
021	Virement de la section de fonctionnement		640 000,00 €	640 000,00 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections		11 632 000,00 €	11 632 000,00 €
041	Opérations patrimoniales		400 000,00 €	400 000,00 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		725 952,25 €	725 952,25 €
16	Emprunts et dettes assimilés		5 984 547,75 €	5 984 547,75 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		300 000,00 €	300 000,00 €
	TOTAL	0,00 €	19 682 500,00 €	19 682 500,00 €

Les recettes d'investissement comprennent :

- Les amortissements à hauteur de 1 M€ (gestion immobilière)
- Le stock final de terrains pour 10 632 K€ (gestion zones d'activité)
- Le virement de la section de fonctionnement pour 640 K€
- L'affectation du résultat antérieur à la couverture du besoin de financement pour 725 952,25 €
- Une recette de cofinancement de 300 K€ pour la pile à hydrogène

L'équilibre de la section d'investissement nécessite l'inscription d'une autorisation d'emprunt de 5 985 K€.

B – BUDGET ANNEXE CAMPING

Le budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de : **1 154 000 €**.

Le premier poste de dépenses concerne les charges à caractère général pour 181 K€ avec une dépense exceptionnelle de 30 K€ pour la remise en peinture des mobil homes qui explique la hausse de ce chapitre, 24 K€ d'impôts et taxes, 12 K€ pour la maintenance du matériel thermique ou 59 K€ d'autres matières et fournitures. La charge de dépense d'amortissement est de 160 K€.

Les dépenses de personnel sont le troisième poste de dépenses pour 127 K€.

Les recettes sont constituées des produits de services et des ventes diverses pour 237 K€ soit une prévision supérieure de plus de 19 % par rapport au réalisé 2017.

En investissement, il est à noter qu'en complément de l'effort de maintenance portant sur les mobil homes et l'attractivité du camping sont proposés des aménagements de terrasses et la rénovation des douches pour 24 K€.

Il est précisé que, bien que s'agissant d'un équipement touristique géré en SPIC, ce budget nécessite pour être équilibré le versement d'une subvention exceptionnelle du budget principal, soit 191 K€ pour 2018.

L'article L. 2224-2 du CGCT prévoit en effet plusieurs dérogations au strict principe de l'équilibre des Services Publics Industriels et Commerciaux (SPIC) notamment dans son alinéa 2, lorsque le fonctionnement du service public exige la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance et eu égard au nombre d'usagers, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs.

A ce jour, les amortissements des travaux d'investissement réalisés dans le camping ne peuvent pas être répercutés sur les usagers sans pratiquer des tarifs exorbitants. GrandAngoulême prévoit dans son budget principal une subvention exceptionnelle d'un montant de 191 000 € pour l'exercice 2018, dont le versement s'effectuera de la façon suivante :

- 25 % au 1^{er} trimestre
- 50 % au 2^{ème} trimestre
- 20 % au 3^{ème} trimestre
- le solde au 4^{ème} trimestre

L'équilibre général se présente de la façon suivante :

	DEPENSES	RECETTES
Reports	59 083,62 €	- €
Résultat antérieur reporté		505 596,66 €
Propositions nouvelles	622 116,38 €	175 603,34 €
Total investissement	681 200,00 €	681 200,00 €
Affectation excédent CA 2016		- €
Propositions nouvelles	472 800,00 €	472 800,00 €
Total exploitation	472 800,00 €	472 800,00 €
Total Général	1 154 000,00 €	1 154 000,00 €

B1) SECTION D'EXPLOITATION

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
002	Excédent antérieur reporté		
011	Charges à caractère général	180 886,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	127 000,00 €	
022	Dépenses imprévues		
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	160 000,00 €	45 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	3 379,00 €	
67	Charges exceptionnelles	1 535,00 €	
70	Produits de services, du domaine et ventes divers		236 800,00 €
77	Produits exceptionnels (subv. BP)		191 000,00 €
	TOTAL	472 800,00 €	472 800,00 €

B2) SECTION D'INVESTISSEMENT

1- Les dépenses

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
040	Opération d'ordre de transfert entre sections		45 000,00 €	45 000,00 €
041	Opérations patrimoniales		15 000,00 €	15 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées			- €
20	Immobilisations incorporelles		500,00 €	500,00 €
21	Immobilisations corporelles	11 499,79 €	9 300,21 €	20 800,00 €
23	Immobilisations en cours	47 583,83 €	552 316,17 €	599 900,00 €
Op°58200801	Camping			- €
	TOTAL	59 083,62 €	622 116,38 €	681 200,00 €

2- Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
001	Résultat d'investissement reporté		505 596,66 €	505 596,66 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections		160 000,00 €	160 000,00 €
041	Opérations patrimoniales		15 000,00 €	15 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés		603,34 €	603,34 €
	TOTAL	- €	681 200,00 €	681 200,00 €

C - BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

A compter du 1^{er} janvier 2018, le changement de statut de la Société de transports du GrandAngoulême (STGA) de SEM en SPL emporte plusieurs conséquences sur le plan budgétaire.

La SPL STGA a vocation à intervenir pour le compte de ses actionnaires (actuellement : GrandAngoulême et Grand Cognac) dans le cadre de prestations intégrées (quasi-régie ou «in house») pour la gestion des services publics de mobilité par un contrat conclu sans publicité ni mise en concurrence préalable.

La consistance des services confiés à la SPL STGA à l'entrée en vigueur du contrat est la suivante :

- La gestion du réseau de transport public constitué d'un réseau de semaine et d'un réseau spécifique le dimanche et jours fériés,
- La gestion du service public de transport à la demande adapté aux Personnes à Mobilité Réduite (LIBUS),
- La gestion des services Mobilicycle et Parc'vélos,
- La gestion de services spéciaux pour manifestations évènementielles connus.

Toutes les activités liées aux services confiés à la SPL STGA sont affectées sur le Budget Annexe Transports.

Toutes les autres activités, ne relevant pas directement des activités de transport mais liées à la mobilité et dont le financement par le versement transport (VT) est donc autorisé figurent au Budget Principal sous une sous-rubrique spécialement identifiée (8242). Elles donneront lieu à reversement de VT, soit dans l'année au regard des réalisations constatées en dépenses et en recettes, soit l'année suivante après les constatations faites sur le compte administratif.

Le budget annexe transports s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **103 484 000 €** et se répartit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Reports	4 519 371,70 €	- €
Résultat antérieur reporté		4 204 368,98 €
Propositions nouvelles	59 079 628,30 €	59 394 631,02 €
Total investissement	63 599 000,00 €	63 599 000,00 €
Affectation excédent CA 2016		13 550 119,02 €
Propositions nouvelles	39 885 000,00 €	26 334 880,98 €
Total exploitation	39 885 000,00 €	39 885 000,00 €
Total Général	103 484 000,00 €	103 484 000,00 €

C1) SECTION D'EXPLOITATION

Les recettes de fonctionnement, en dehors du résultat antérieur reporté pour 13 550 119,02 € s'élèvent à 26 334 880,98 €.

Elles sont composées essentiellement du produit du Versement Transport (VT) estimé pour l'année 2018 à 19,5 M€, correspondant, selon la décision du conseil communautaire du 18 octobre 2017 au produit généré par application d'un taux de 1,7 % sur les 16 communes de l'ex-GrandAngoulême et de 1,05 % sur les 22 autres communes du territoire de l'agglomération.

En recettes de fonctionnement sont enregistrées les recettes relatives aux produits des services pour 3,4 M€.

De plus l'activité de transport scolaire prévue dans la convention du 14 décembre 2017 donne lieu à perception d'une subvention régionale de 888,5 K€, intégralement reversée à la Région Nouvelle Aquitaine à laquelle est déléguée jusqu'au 31 août 2019 la gestion de l'activité de transport scolaire. Le transport scolaire assuré par les Autorités Organisatrices de Transport de second rang (AOT2) donne lieu à la perception d'une recette de la région de 110 K€ et d'un versement aux communes d'un peu plus de 193 K€.

La Région verse également pour le réseau vert 135 K€ ce qui permet de financer en partie les 445 K€ prévus pour le fonctionnement de la ligne assuré par Citram (DSP) et les activités de Transports à la Demande. Cette dernière activité est complétée dans les zones des ex-CDC ayant fusionné avec l'agglomération par le transport de personnes handicapées assuré par l'AAPHIA contre versement d'une subvention de fonctionnement de 30 200 €.

Enfin, le budget annexe Transport enregistre également le versement de la dotation générale de décentralisation (DGD) dont le montant est figé à 2 238 K€.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 39 885 000 €.

La principale dépense correspond à la rémunération forfaitaire de la SPL pour 17,6 M€, telle que prévue au compte d'exploitation prévisionnel, à laquelle se rajoutent environ 300 K€ de complément de forfait de charge dus au titre de l'année 2017.

Les charges à caractère général et les charges de personnel s'élèvent à 1,5 M€.

Les autres postes de dépenses comprennent :

- le financement de l'autorisation d'engagement du Tunnel de la gâtine qui comprend des crédits de paiement 2018 pour 3 000 K€ et de 4 500 K€ pour 2019,
- le financement d'une partie des équipements relatifs à la mobilité inscrits sur le budget principal.

La dotation aux amortissements représente 1 500 K€, atténuée par 47,5 K€ de reprise de subventions transférables.

L'équilibre de ce budget permet de dégager 7,8 M€ en virement à la section d'investissement permettant d'autofinancer autant de dépenses d'investissement.

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
002	Excédent antérieur reporté		13 550 119,02 €
011	Charges à caractère général	18 926 150,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	203 000,00 €	
014	Atténuation de produits	200 000,00 €	
023	Virement à la section d'investissement	6 355 000,00 €	
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	1 500 000,00 €	47 500,00 €
65	Autres charges de gestion courante	2 321 545,00 €	
67	Charges exceptionnelles	7 379 305,00 €	
70	Produits de services, du domaine et ventes divers		3 400 000,00 €
73	Impôts et taxes		19 505 000,00 €
74	Dotations, subventions, participations		3 371 954,00 €
75	Autres produits de gestion courante		10 000,00 €
77	Produits exceptionnels		426,98 €
15201601	TUNNEL DE LA GATINE	3 000 000,00 €	
	TOTAL	39 885 000,00 €	39 885 000,00 €

C2) SECTION D'INVESTISSEMENT (reports et crédits nouveaux)

1- Les dépenses

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
040	Opération d'ordre de transfert entre sections		47 500,00 €	47 500,00 €
041	Opérations patrimoniales		24 007 000,00 €	24 007 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles		1 158 000,00 €	1 158 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	4 424 951,00 €	1 040 800,00 €	5 465 751,00 €
23	Immobilisations en cours	84 528,32 €	880 220,68 €	964 749,00 €
15201201	Service nouvelles mobilités	9 892,38 €	72 107,62 €	82 000,00 €
Op°1501	Restructuration du réseau		30 350 000,00 €	30 350 000,00 €
15201701	Opérations induites BHNS		1 050 000,00 €	1 050 000,00 €
15201602	Maison des mobilités		34 000,00 €	34 000,00 €
15201801	Schéma d'accessibilité		440 000,00 €	440 000,00 €
	TOTAL	4 519 371,70 €	59 079 628,30 €	63 599 000,00 €

En section d'investissement, la principale dépense concerne l'opération BHNS qui nécessite une inscription à hauteur de 30,35 M€ de crédits de paiement. Les travaux étant en grande partie assurés par la SPL GAMA, la réintégration de ces dépenses au sein des comptes de GrandAngoulême est réalisée via des opérations d'ordre patrimoniales, avec des inscriptions à hauteur de 24 M€.

Les autres postes de dépenses concernent les opérations induites par le BHNS pour un peu plus d'1 M€ ainsi que les acquisitions de bus complémentaires, de minibus, de vélos ou les prévisions de remplacement de moteurs et boîtes de vitesse pour un total de près de 5,5 M€.

2- Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
001	Résultat d'investissement reporté		4 204 368,98 €	4 204 368,98 €
021	Virement de la section de fonctionnement		6 355 000,00 €	6 355 000,00 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections		1 500 000,00 €	1 500 000,00 €
041	Opérations patrimoniales		24 007 000,00 €	24 007 000,00 €
10	Dotations, Fonds divers et réserves		315 002,72 €	315 002,72 €
13	Subventions d'équipement		1 033 634,00 €	1 033 634,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés		26 183 994,30 €	26 183 994,30 €
	TOTAL	- €	63 599 000,00 €	63 599 000,00 €

Les recettes d'investissement sont principalement constituées :

- De la reprise du résultat antérieur reporté pour 4,2 M€
- Des réserves réglementées et de l'affectation du résultat antérieur pour 315 K€
- Du virement de la section de fonctionnement pour 6,4 M€
- Des amortissements pour 1,5 M€
- De subventions relatives aux travaux du BHNS pour 1 M€ (FEDER, TEPCV, AFITF)

Le niveau des inscriptions en dépenses d'équipement nécessitent cette année l'inscription d'un emprunt d'équilibre de 26 184 K€.

D - BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS

Le Budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **33 219 000 €**.

	DEPENSES	RECETTES
Reports	912 484,74 €	- €
Résultat antérieur reporté		
Propositions nouvelles	9 507 515,26 €	10 420 000,00 €
Total investissement	10 420 000,00 €	10 420 000,00 €
Affectation excédent CA 2016		5 310 317,93 €
Propositions nouvelles	22 799 000,00 €	17 488 682,07 €
Total Fonctionnement	22 799 000,00 €	22 799 000,00 €
Total Général	33 219 000,00 €	33 219 000,00 €

D1) SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 22 799 000 € elle comprend en recette :

- Une inscription de taxe d'enlèvement des ordures ménagères de 16 100 K€ (l'hypothèse retenue comprend la revalorisation forfaitaire des bases de 1,20% et une revalorisation physique de + 0,3%). Le montant inscrit a été ajusté au strict besoin pour équilibrer les seules charges d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères, avec un taux cible de TEOM de 10,25 % qui, selon la prospective pluriannuelle réalisée, doit permettre d'assurer l'équilibre du budget annexe.
- 131 K€ de subventions et des produits de service pour 1 215 K€ (500 K€ de redevances spéciales relatives aux communes, 700 K€ hors communes ainsi que 15 K€ de redevances composteurs).
- A ces recettes de l'année se rajoute le résultat antérieur pour 5 310 K€

Ces recettes permettent de financer notamment :

- Les moyens humains nécessaires au service soit 6 856 K€
- Les charges à caractère général pour 4 050 K€
- Les participations et les subventions pour 3 498 K€ (dont la participation à CALITOM)
- Les provisions pour amortissement : 1 310 K€
- Les provisions pour risques : 300 K€
- Le remboursement des intérêts de la dette pour 30 K€
- Les reversements sur redevance spéciale et sur la REOM réclamés suite à l'exécution de l'exercice 2017 : 118 K€

Et de prévoir un autofinancement des besoins en investissement de 6 750 K€.

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
002	Excédent antérieur reporté		5 310 317,93 €
011	Charges à caractère général	4 049 848,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 856 000,00 €	
013	Atténuation de charges		40 000,00 €
014	Atténuation de produits	118 000,00 €	
023	Virement à la section d'investissement	6 570 000,00 €	
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	1 310 000,00 €	500,00 €
65	Autres charges de gestion courante	3 498 450,00 €	
66	Charges financières	30 000,00 €	
67	Charges exceptionnelles	66 702,00 €	
68	Provision pour risques	300 000,00 €	
70	Produits de services, du domaine et ventes divers		1 215 000,00 €
73	Impôts et taxes		16 100 000,00 €
74	Dotations, subventions, participations		131 800,00 €
77	Produits exceptionnels		1 382,07 €
	TOTAL	22 799 000,00 €	22 799 000,00 €

D2) SECTION D'INVESTISSEMENT

1- Les dépenses

Les principales dépenses d'équipement concernent les autorisations de programme :

- Aménagement de la Déchetterie de Brébonzat avec des crédits de paiement pour 1 129 K€
- Les colonnes enterrées pour 531 K€
- Le centre technique de Frègeneuil pour 672 K€,
- Et les bacs individuels pour la collecte sélective : 1 184 K€

Ainsi que des dotations annuelles nouvelles comprenant notamment 2 231 K€ pour l'acquisition de véhicules dont 8 bennes et 2 porteurs, 652 K€ d'acquisition de matériels de collecte (bacs, cubos, composteurs...) et 1 661 K€ de travaux (déchetteries et autres constructions)

Les dépenses d'investissement comprennent également le remboursement du capital des emprunts pour 415 K€.

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
040	Opération d'ordre de transfert entre sections		500,00 €	500,00 €
041	Opérations patrimoniales		310 000,00 €	310 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées		415 000,00 €	415 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	8 232,00 €	75 000,00 €	83 232,00 €
21	Immobilisations corporelles	809 876,85 €	3 530 565,82 €	4 340 442,67 €
23	Immobilisations en cours	94 375,89 €	1 661 183,33 €	1 755 559,22 €
30201101	Colonnes enterrées		530 627,34 €	530 627,34 €
30201102	Aménagement déchetterie Brébonzat		1 128 900,00 €	1 128 900,00 €
30201602	Centre technique des déchets ménagers		671 738,77 €	671 738,77 €
30201702	Bacs individuels collecte sélective		1 184 000,00 €	1 184 000,00 €
	TOTAL	912 484,74 €	9 507 515,26 €	10 420 000,00 €

2- Les recettes

Les recettes se composent essentiellement des provisions pour amortissement de 1 310 K€ auxquels se rajoutent les 6 570 K€ d'autofinancement complémentaire de la section de fonctionnement et du résultat d'investissement reporté de 2 085 K€.

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
001	Résultat d'investissement reporté		2 085 270,59 €	2 085 270,59 €
021	Virement de la section de fonctionnement		6 570 000,00 €	6 570 000,00 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections		1 310 000,00 €	1 310 000,00 €
041	Opérations patrimoniales		310 000,00 €	310 000,00 €
10	Dotations, Fonds divers et réserves		120 000,00 €	120 000,00 €
13	Subventions d'équipement reçues		24 000,00 €	24 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés		729,41 €	729,41 €
	TOTAL	- €	10 420 000,00 €	10 420 000,00 €

E - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT (Eaux Usées)

Le Budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **29 638 000 €**.

A compter du 1er janvier 2018, GrandAngoulême aura en régie 29 communes du territoire de l'agglomération.

	DEPENSES	RECETTES
Reports	2 397 232,34 €	- €
Résultat antérieur reporté		- €
Propositions nouvelles	15 712 767,66 €	18 110 000,00 €
Total investissement	18 110 000,00 €	18 110 000,00 €
Affectation excédent CA 2017		1 161 377,14 €
Propositions nouvelles	11 528 000,00 €	10 366 622,86 €
Total exploitation	11 528 000,00 €	11 528 000,00 €
Total Général	29 638 000,00 €	29 638 000,00 €

E1) SECTION D'EXPLOITATION

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
002	Excédent antérieur reporté		1 161 377,14 €
011	Charges à caractère général	3 304 465,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 600 000,00 €	
013	Atténuation de charges		15 000,00 €
014	Atténuation de produits	50 000,00 €	
023	Virement à la section d'investissement	1 719 000,00 €	
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	3 070 000,00 €	446 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	21 437,00 €	
66	Charges financières	662 000,00 €	
67	Charges exceptionnelles	101 098,00 €	
70	Produits de services, du domaine et ventes divers		9 491 000,00 €
74	Dotations, subventions, participations		414 000,00 €
77	Produits exceptionnels		622,86 €
	TOTAL	11 528 000,00 €	11 528 000,00 €

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 11 528 K€, dont 3 070 K€ de dotation aux amortissements et 2,6 M€ de charges de personnel.

Les charges à caractère général (011), inscrites à hauteur de 3,3 M€ sont contenues et maîtrisées par rapport au budget précédent. Toutefois, certains postes de dépenses sont

impactés par l'arrivée de nouvelles communes en régie, dont notamment les charges d'électricité (670 K€ et + 3 %) et les produits de traitement (145 K€ et + 31 %).

Cela s'explique par l'installation d'une nouvelle centrifugeuse et un changement de traitement opéré en remplaçant du polymère poudre par du polymère émulsion, ce qui engendre une hausse de la consommation du produit de traitement mais une diminution dans les volumes de boues produits.

Parmi les autres évolutions, on peut noter la mise en place du traitement H2S sur le bassin versant de Nersac.

Les postes de maintenance (130 K€) et les autres services extérieurs (170 K€) sont également impactés, avec par exemple 20 K€ pour la reprise de données des autres secteurs concernant les communes nouvelles gérées en régie (Voeuil, Claix, Mouthiers, Sireuil, Trois-Palis) ainsi que 4 licences supplémentaires.

A noter également l'adhésion à compter de 2018 à l'établissement public territorial de bassin (EPTB) Charente, dont le coût d'adhésion de 22 K€ est réparti entre les budgets assainissement collectif (7 K€), eau potable et le budget principal au titre des eaux pluviales.

On peut également noter des charges financières à hauteur de 666 K€, comprenant les intérêts des emprunts constituant l'encours actuel de dette mais également une indemnité pour remboursement par anticipation. En effet, des opportunités de refinancement sont possibles au regard du coût élevé de certains emprunts transférés et il est proposé de refinancer une part de l'encours à moindre coût.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 11 528 K€.

Dans le cadre de l'harmonisation des redevances émises auprès des usagers du service public de l'assainissement collectif, il est proposé d'appliquer sur les communes de GrandAngoulême gérées en régie un tarif unique de la redevance assainissement dès 2018 et une harmonisation de la redevance assainissement sur 3 ans pour les communes gérées en délégation de service public.

Les recettes inscrites au budget sont donc présentées avec une augmentation moyenne du tarif de l'assainissement de 1,7 % soit une inscription budgétaire prévisionnelle de 8 300 000 €. Les autres recettes des services concernent la taxe de raccordement (600 K€) et diverses participations.

Les subventions prévisionnelles s'élèvent à 414 K€, dont la principale concerne la prime d'épuration pour 400 K€.

Le résultat antérieur reporté s'élève à 1 161 377,14 €.

L'équilibre de la section de fonctionnement permet de dégager un virement de 1 719 K€ vers la section d'investissement permettant d'autofinancer une partie des travaux d'investissement.

E2) SECTION D'INVESTISSEMENT (reports et crédits nouveaux)

1- Les dépenses

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
001	Résultat d'investissement reporté		919 514,00 €	919 514,00 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections		446 000,00 €	446 000,00 €
041	Opérations patrimoniales		600 000,00 €	600 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées		2 541 000,00 €	2 541 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	65 315,10 €	121 000,00 €	186 315,10 €
21	Immobilisations corporelles	49 368,94 €	470 700,00 €	520 068,94 €
23	Immobilisations en cours	2 282 548,30 €	1 170 273,66 €	3 452 821,96 €
27	Autres immobilisations financières			- €
Op°35201701	FLEAC PHOTOVOLTAÏQUE		269 280,00 €	269 280,00 €
Op°35201401	REHABILITATION STEP GOND ET COLLECTEURS EST		4 800 000,00 €	4 800 000,00 €
Op°35201702	STEP MARSAC		1 050 000,00 €	1 050 000,00 €
Op°35201801	TRVX STEP VINDELLE		250 000,00 €	250 000,00 €
Op°35201802	SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT		75 000,00 €	75 000,00 €
Op°35201803	TRVX CANALISATIONS & OUVRAGES		3 000 000,00 €	3 000 000,00 €
	TOTAL	2 397 232,34 €	15 712 767,66 €	18 110 000,00 €

Le programme de travaux pour 2018 reste linéaire par rapport à 2017.

En dehors des opérations importantes gérées en AP/CP et ressortant dans le tableau ci-dessus, on peut noter :

- Travaux sur Postes de relèvement : 225 000 €

 Désodorisation STEP Fléac 80 000 €

 Réhabilitation de 4 postes 60 000 €

 Poste de relèvement Viville 85 000 €

- Réfection de voirie : 100 000 €

 Dont la réfection de voirie faite après les travaux d'assainissement dans le cadre du BHNS.

- Maîtrise d'œuvre extérieure (consultation 2018) : 100 000 €

- Travaux de la STEP de GARAT : 384 000 €

- Travaux sur Trois Palis : 200 000 € (1ère tranche – réhabilitation de réseaux)

En matière de remboursement d'emprunt, et au regard des opportunités de refinancement, il est inscrit un montant équivalent en dépenses et en recettes de 1 141 K€.

Le remboursement du capital s'élève à 1,4 M€.

2- Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
001	Résultat d'investissement reporté			- €
021	Virement de la section de fonctionnement		1 719 000,00 €	1 719 000,00 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections		3 070 000,00 €	3 070 000,00 €
041	Opérations patrimoniales		600 000,00 €	600 000,00 €
10	Dotations, Fonds divers et réserves		3 316 746,34 €	3 316 746,34 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		822 325,00 €	822 325,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées		8 581 928,66 €	8 581 928,66 €
	TOTAL	- €	18 110 000,00 €	18 110 000,00 €

Les recettes d'investissement sont constituées de :

- Des amortissements pour 3,07 M€
- Du virement de la section de fonctionnement pour 1,7 M€
- De l'affectation du résultat antérieur à la couverture du besoin de financement pour 3,3 M€
- De subventions de l'Agence de l'eau (802 K€) et du Département (20,5 K€)

L'équilibre de la section d'investissement nécessite l'inscription d'une autorisation d'emprunt de près de 8,9 M€, dont 1,1 M€ au titre du refinancement de dette évoqué supra.

F - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Le Budget primitif s'élève à 883 104,81 € en recettes et 386 018,81 € en dépenses.

Par délibération en date du 28/09/17, le conseil communautaire de GrandAngoulême a approuvé la mise en place d'une redevance d'assainissement non collectif annualisée pour le contrôle de bon fonctionnement sur tout le territoire de la communauté d'agglomération à compter du 1/01/2018.

Cela implique l'harmonisation de la redevance et la fréquence de passage soit tous les 8 ans pour un tarif annuel de 15 €.

Le budget assainissement non collectif 2018 tient compte de cette décision tant en dépenses qu'en recettes de fonctionnement.

	DEPENSES	RECETTES
Reports	16 760,81 €	- €
Résultat antérieur reporté		23 528,81 €
Propositions nouvelles	12 658,00 €	5 890,00 €
Total investissement	29 418,81 €	29 418,81 €
Affectation excédent CA 2017		497 086,00 €
Propositions nouvelles	356 600,00 €	356 600,00 €
Total exploitation	356 600,00 €	853 686,00 €
Total Général	386 018,81 €	883 104,81 €

F1) SECTION D'EXPLOITATION

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
002	Excédent antérieur reporté		497 086,00 €
011	Charges à caractère général	175 481,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	165 000,00 €	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEM	1 590,00 €	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT E	4 300,00 €	890,00 €
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00 €	
67	Charges exceptionnelles	5 229,00 €	
70	Produits de services, du domaine et ventes divers		306 710,00 €
74	Dotations, subventions, participations		49 000,00 €
	TOTAL	356 600,00 €	853 686,00 €

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 356 600 € et comprennent des charges de personnel à hauteur de 165 K€ et des charges à caractère général à hauteur de 175,5 K€. Parmi ces dernières, il est notamment prévu la reprise des données dans le logiciel ANEMONE, la formation, la maintenance du logiciel (prévue en 2017 sur le budget assainissement) ainsi que les prestations dues aux fermiers d'eau pour la facturation de la

redevance assainissement non collectif sur les factures d'eau, soit 58 000 €. Est également inclus la convention avec la Mairie de Bouëx concernant le loyer d'un bureau occupé par un agent SPANC, soit 250 €/mois.

Les recettes comprennent les redevances ANC et les contrôles de conception/réalisation pour 306 710 € ainsi que la subvention à l'aide au contrôle et au suivi des installations ANC par l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour 49 000 €.

Le résultant antérieur reporté s'élève à 497 086 € et explique le suréquilibrage de la section de fonctionnement de ce budget.

F2) SECTION D'INVESTISSEMENT (reports et crédits nouveaux)

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 29 418,81 €.

1- Les dépenses

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
040	Opération d'ordre de transfert entre sections		890,00 €	890,00 €
20	Immobilisations incorporelles		3 000,00 €	3 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	16 760,81 €	8 768,00 €	25 528,81 €
	TOTAL	16 760,81 €	12 658,00 €	29 418,81 €

Les dépenses nouvelles proposées sont de 12 658 €, qui viennent se cumuler avec les reports de 2017 de 16 760,81 €.

2- Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
001	Résultat d'investissement reporté		23 528,81 €	23 528,81 €
021	Virement de la section de fonctionnement		1 590,00 €	1 590,00 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections		4 300,00 €	4 300,00 €
	TOTAL	- €	29 418,81 €	29 418,81 €

Les recettes d'investissement sont exclusivement composées de la reprise de l'excédent antérieur reporté pour 23 528,81 €, des amortissements pour 4 300 € et du virement de la section de fonctionnement pour 1 590 €.

G - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Le Budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **11 378 000 €**.

Par délibération, le conseil communautaire en date du 28/09/17, GrandAngoulême exerce la compétence optionnelle eau sur l'ensemble du territoire à compter du 1/01/2018.

En outre, des contrats de suivi de prestations techniques arrivent à échéance, ce qui donne lieu à un impact financier sur le budget.

	DEPENSES	RECETTES
Reports	641 295,47 €	- €
Résultat antérieur reporté		1 019 372,44 €
Propositions nouvelles	5 411 704,53 €	5 033 627,56 €
Total investissement	6 053 000,00 €	6 053 000,00 €
Affectation excédent CA 2017		2 367 482,16 €
Propositions nouvelles	5 325 000,00 €	2 957 517,84 €
Total exploitation	5 325 000,00 €	5 325 000,00 €
Total Général	11 378 000,00 €	11 378 000,00 €

G1) SECTION D'EXPLOITATION

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
002	Excédent antérieur reporté		2 367 482,16 €
011	Charges à caractère général	552 261,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	290 000,00 €	
013	Atténuation de charges		48 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	2 974 000,00 €	
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	1 300 000,00 €	70 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	50 241,00 €	
66	Charges financières	25 000,00 €	
67	Charges exceptionnelles	128 498,00 €	
68	Provision pour risques	5 000,00 €	
70	Produits de services, du domaine et ventes divers		2 839 000,00 €
77	Produits exceptionnels		517,84 €
	TOTAL	5 325 000,00 €	5 325 000,00 €

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 5 325 K€, soit 1 051 K€ de dépenses réelles et 4 274 K€ de dépenses d'ordre.

Les charges à caractère général augmentent en lien avec le poste budgétaire « EAU » soit 140 500 €.

Dans le cadre de l'achat d'eau pour l'alimentation du Syndicat de la Boème, la part exploitant SAUR (part fixe + part consommation) serait de 77 159 € et le remboursement de la redevance de prélèvement au SIAEP Sud Charente s'élèverait à la somme de 60 000 €.

Le chapitre 65 est doté de 50,2 K€, correspondant quasi exclusivement à une provision pour créances éteintes.

Au chapitre 67 des charges exceptionnelles, on peut noter l'inscription de 26 350 € dans le cadre du programme pédagogique (Fédération de la Pêche, Charente nature). Auparavant, seul le budget annexe assainissement supportait cette dépense.

Les dépenses d'ordre comprennent les dotations aux amortissements pour 1 300 K€.

Les recettes de fonctionnement comprennent, outre l'excédent antérieur reporté de 2 367 482,16 €, le produit de la redevance pour 2,7 M€ et quelques redevance d'utilisation, et remboursement de charges.

Les recettes sont liées aux redevances actualisées selon les différents contrats :

- Redevance SEMEA :	1 438 900 €
- Redevance AGUR :	525 080 €
- Redevance SAUR :	124 226 €
- Redevance VEOLIA :	616 415 €

On trouve également la redevance pour utilisation accessoire ouvrages (70 800 €) et la redevance antenne relais (50 000 €).

L'équilibre de la section de fonctionnement permet de dégager un virement de 2 974 K€ vers la section d'investissement permettant d'autofinancer une partie des dépenses d'investissement.

G2) SECTION D'INVESTISSEMENT (reports et crédits nouveaux)

1- Les dépenses

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
040	Opération d'ordre de transfert entre sections		70 000,00 €	70 000,00 €
041	Opérations patrimoniales		509 000,00 €	509 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000,00 €	95 000,00 €	145 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles		9 000,00 €	9 000,00 €
21	Immobilisations corporelles		6 000,00 €	6 000,00 €
23	Immobilisations en cours	591 295,47 €	4 022 704,53 €	4 614 000,00 €
Op°76200901	Usine d'eau potable de Touvre		700 000,00 €	700 000,00 €
	TOTAL	641 295,47 €	5 411 704,53 €	6 053 000,00 €

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 4 832 704 € et comprennent, outre les 700 K€ de crédits de paiement relatifs à l'usine d'eau potable de la Touvre, des crédits relatifs à :

- Marché « abords ouvrages » : 60 000 €

- Travaux sur ouvrages : 400 000 € (Réservoir de Peudenelle et déconstruction du réservoir de Toutifaut)
- Travaux canalisation : 1 050 000 € programme 2018
- Extension Loi SRU : 100 000 €

2- Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
001	Résultat d'investissement reporté		1 019 372,44 €	1 019 372,44 €
021	Virement de la section de fonctionnement		2 974 000,00 €	2 974 000,00 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections		1 300 000,00 €	1 300 000,00 €
041	Opérations patrimoniales		509 000,00 €	509 000,00 €
13	Subventions d'équipement		250 200,00 €	250 200,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées		427,56 €	427,56 €
	TOTAL	- €	6 053 000,00 €	6 053 000,00 €

Les recettes d'investissement comprennent, outre l'excédent antérieur reporté de 1 019 372,44 € et le virement de la section de fonctionnement de 2 974 000 € des recettes de cofinancement.

En effet, dans le cadre des travaux d'appel à projet fuites sur le secteur de la Vallée de l'Echelle, une aide financière a été accordée par l'Agence Eau Adour-Garonne soit :

- Subvention : 95 040 €
- Avance : 65 000 €

L'équilibre de la section d'investissement ne nécessite aucun recours à l'emprunt.

H - BUDGET ANNEXE ESPACE CARAT

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **3 236 000 €** et se répartit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Reports	68 648,71 €	- €
Résultat antérieur reporté		
Propositions nouvelles	1 189 351,29 €	1 258 000,00 €
Total investissement	1 258 000,00 €	1 258 000,00 €
Affectation excédent CA 2017		
Propositions nouvelles	1 978 000,00 €	1 978 000,00 €
Total exploitation	1 978 000,00 €	1 978 000,00 €
Total Général	3 236 000,00 €	3 236 000,00 €

H1) SECTION D'EXPLOITATION

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
002	Excédent antérieur reporté		
011	Charges à caractère général	879 478,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	530 237,00 €	
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	560 000,00 €	367 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00 €	
67	Charges exceptionnelles	7 285,00 €	
70	Produits de services, du domaine et ventes divers		1 131 278,00 €
74	Dotations, subventions, participations		7 500,00 €
77	Produits exceptionnels		472 222,00 €
	TOTAL	1 978 000,00 €	1 978 000,00 €

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 417 750 €, quasiment stables par rapport au budget total voté en 2017.

Les charges à caractère général, avec une inscription proposée à hauteur de 879 478 €, représentent 62 % des dépenses de fonctionnement. Les frais de gardiennage (115 K€), la taxe foncière (98 K€) les frais de maintenance (80 K€) et d'électricité (75 K€) représentent les postes de dépenses les plus importants.

Les charges de personnel s'élèvent à un peu plus de 530 K€, montant quasiment identique à celui inscrit en 2017.

Les dépenses d'ordre comprennent la dotation aux amortissements pour 560 K€.

Les recettes de fonctionnement sont essentiellement constituées du produit des locations de salles (1 020 K€) et de quelques recettes diverses.

L'équilibre de la section de fonctionnement nécessite l'inscription d'une subvention exceptionnelle de 452 K€ depuis le budget principal. Bien que s'agissant d'un établissement culturel géré en SPIC, il est toutefois possible d'inclure dans ce budget le versement d'une subvention exceptionnelle du budget principal.

L'article L. 2224-2 du CGCT prévoit plusieurs dérogations au strict principe de l'équilibre des Services Publics Industriels et Commerciaux (SPIC) notamment dans son alinéa 2, lorsque le fonctionnement du service public exige la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance et eu égard au nombre d'usagers, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs.

GrandAngoulême prévoit dans son budget principal une subvention exceptionnelle d'un montant de 452 000 € pour l'exercice 2018, dont le versement s'effectuera de la façon suivante :

- 25 % dans le courant du 1^{er} trimestre
- 25% dans le courant du 2^{ème} trimestre
- 25% dans le courant du 3^{ème} trimestre
- Le solde au 4^{ème} trimestre

H2) SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 1 258 000 €.

1- Les dépenses

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
040	Opération d'ordre de transfert entre sections		367 000,00 €	367 000,00 €
041	Opérations patrimoniales		2 000,00 €	2 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	20 505,64 €	6 650,00 €	27 155,64 €
21	Immobilisations corporelles	48 143,07 €	57 500,00 €	105 643,07 €
23	Immobilisations en cours		756 068,11 €	756 068,11 €
27	Autres immobilisations financières		133,18 €	133,18 €
	TOTAL	68 648,71 €	1 189 351,29 €	1 258 000,00 €

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 820 351 € et comprennent diverses opérations, tel le remplacement de portes de secours en façade sud, la pose de brise soleil, l'agrandissement du stockage, des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite mais également du mobilier, matériel et quelques licences informatiques.

Les dépenses d'ordre, à hauteur de 367 K€, sont relatives à des reprises de subventions transférables.

2- Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
001	Résultat d'investissement reporté		695 866,82 €	695 866,82 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections		560 000,00 €	560 000,00 €
041	Opérations patrimoniales		2 000,00 €	2 000,00 €
27	Autres immobilisations financières		133,18 €	133,18 €
	TOTAL	- €	1 258 000,00 €	1 258 000,00 €

Les recettes d'investissement sont essentiellement constituées de :

- L'excédent antérieur reporté à hauteur de 695 866,82 €
- Les amortissements pour 560 K€

STADE D'ATHLETISME

Sectio n	Sens	OP*	CHAP	SERVICE	BP 2017	BTV 2017	Mandaté 2017	OB 2018		
F	D		011	ATELIER MECANIQUE	1 000	1 200	111	1 500		
				COMMUNICATION	0	0	0			
				CONSEIL JURIDIQUE	1 650	1 650	1 325	1 700		
				CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	49 430	49 430	18 167	19 430		
				ESPACES PAYSAGERS	0	0	0			
				FINANCES	100	31	26	40		
				POLITIQUE SPORTIVE	0	0	0			
				RESSOURCES HUMAINES	3 300	3 300	1 754	2 300		
				SECRETARIAT DIRECTION GENERALE	0	93	93			
				STADE D ATHLETISME	29 413	29 413	15 290	20 500		
				SYSTEMES D INFORMATION	3 500	3 515	2 654	3 550		
				DP DIRECTION	0	0	0			
				Total			88 393	88 632	39 420	49 020
				012	POLITIQUE SPORTIVE	0	0	0		
					RESSOURCES HUMAINES	132 300	132 300	130 044	146 200	
				Total			132 300	132 300	130 044	146 200
				65	RESSOURCES HUMAINES	1 490	1 490	1 490	1 490	
				Total			1 490	1 490	1 490	1 490
				67	FINANCES	0	0	0		
				Total			0	0	0	
				68	FINANCES	0	0	0		
				Total			0	0	0	
				1020:	011	STADE D ATHLETISME	122 400	122 400	112 895	118 800
				Total 011			122 400	122 400	112 895	118 800
	66	STADE D ATHLETISME	192 500	192 500	191 828	192 700				
	Total 66			192 500	192 500	191 828	192 700			
	1020:	011	RESSOURCES HUMAINES	0	0	0				
		SYSTEMES D INFORMATION	0	0	0					
	Total			0	0	0				
	Total D			537 083	537 322	475 679	508 210			
R			013	RESSOURCES HUMAINES	0	0	2 217			
			Total		0	0	2 217			
			74	RESSOURCES HUMAINES	36 700	36 700	13 248			
			Total		36 700	36 700	13 248			
			75	FINANCES	0	0	0			
				STADE D ATHLETISME	0	0	3 947	4 000		
			Total		0	0	3 947	4 000		
			77	CONSEIL JURIDIQUE	0	0	280			
				CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	0	0			
				FINANCES	0	0	0			
				STADE D ATHLETISME	0	0	0			
				SYSTEMES D INFORMATION	0	0	0			
			Total		0	0	280			
			78	FINANCES	0	0	0			
Total		0	0	0						
Total R				36 700	36 700	19 693	4 000			
I	D		16	FINANCES	0	0	0			
			Total		0	0	0			
			20	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	0	0			
				SYSTEMES D INFORMATION	0	0	0			
			Total		0	0	0			
			21	ATELIER MECANIQUE	0	0	0			
				CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	20 000	8 428	3 428	20 000		
				ESPACES PAYSAGERS	0	0	0			
				STADE D ATHLETISME	10 000	10 000	2 948	25 000		
				SYSTEMES D INFORMATION	0	0	0	20 000		
			Total		30 000	18 428	6 377	65 000		
			23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	85 000	3 900	3 900	96 000		
				ESPACES PAYSAGERS	0	0	0			
				SYSTEMES D INFORMATION	0	0	0			
			Total		85 000	3 900	3 900	96 000		
			1020:	20	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	0	0		
			Total		0	0	0			
			204	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	0	0			
			Total		0	0	0			
			21	ATELIER MECANIQUE	0	0	0			
				CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	0	0			
			Total		0	0	0			
			23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	0	0			
			Total		0	0	0			
1020:	16	STADE D ATHLETISME	175 100	175 110	175 103	179 000				
Total 16		175 100	175 110	175 103	179 000					
23	STADE D ATHLETISME	0	0	0						
Total 23		0	0	0						
1020:	21	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	700	0					
Total		0	700	0						
Total D				290 100	198 138	185 380	340 000			
R			13	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	0	0			
				STADE D ATHLETISME				125 000		
			Total		0	0	0	125 000		
			21	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	0	0			
			Total		0	0	0			
			23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	0	0			
			Total		0	0	0			
1020:	13	STADE D ATHLETISME	0	0	0					
Total 13		0	0	0						
Total R				0	0	0	125 000			

CENTRE EQUESTRE LA TOURETTE

Section	Sens	OP°	CHAP	SERVICE	BP 2017	BTV 2017	Mandaté 2017	OB 2018		
								(crédits nouveaux hors reports)		
F	D		011	CONSEIL JURIDIQUE	2 700	2 700	599	3 200		
				CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	13 063	19 116	18 094	18 480		
				ESPACES PAYSAGERS	10 750	11 188	9 151	8 500		
			Total	011	26 513	33 004	27 843	30 180		
			65	FINANCES				4 435		
				POLITIQUE SPORTIVE	118 000	120 000	118 737	120 000		
			Total	65	118 000	120 000	118 737	124 435		
			Total D		144 513	153 004	146 580	154 615		
			R		73	POLITIQUE SPORTIVE	0	2 000	4 435	4 435
					Total	73	0	2 000	4 435	4 435
75	POLITIQUE SPORTIVE	11 000			11 000	10 893	10 970			
Total	75	11 000			11 000	10 893	10 970			
77	CONSEIL JURIDIQUE	0			0	11 543				
	ESPACES PAYSAGERS	0			0	0				
Total	77	0	0	11 543						
Total R		11 000	13 000	26 872	15 405					
I	D		23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	112 000	64 470	26 594	31 000		
				ESPACES PAYSAGERS	1 500	29 799	29 799			
			Total	23	113 500	94 269	56 393	31 000		
Total D		113 500	94 269	56 393	31 000					

NAUTILIS

Sectio n	Sens	OP°	CHAP	SERVICE	BP 2017	BTV 2017	Mandaté 2017	OB 2018	
F	D		011	ATELIER MECANIQUE	3 000	1 640	451	4 000	
				COMMUNICATION	18 000	18 000	11 188	20 800	
				CONSEIL JURIDIQUE	53 200	54 646	29 741	33 400	
				CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	9 895	10 245	4 268	3 400	
				FINANCES	3 250	3 248	3 854	3 850	
				NAUTILIS	1 451 587	1 451 587	1 353 787	1 312 900	
				RESSOURCES HUMAINES	11 000	11 874	14 423	10 600	
				SECRETARIAT DIRECTION GENERALE	0	3 942	4 652		
				SYSTEMES D INFORMATION	28 500	30 162	29 240	35 000	
				Total					
			011			1 578 432	1 585 344	1 451 602	1 423 950
			012	RESSOURCES HUMAINES		2 189 120	2 100 000	2 043 491	2 122 510
			Total						
			012			2 189 120	2 100 000	2 043 491	2 122 510
			65	NAUTILIS		15 000	18 000	17 580	17 800
				RESSOURCES HUMAINES		18 358	18 358	18 358	18 358
			Total						
			65			33 358	36 358	35 938	36 158
			67	FINANCES		4 000	3 700	2 893	
				NAUTILIS		0	122	117	
			Total						
			67			4 000	3 822	3 009	
			1020	011	RESSOURCES HUMAINES	0	475	6 050	0
	Total								
	011			0	475	6 050	0		
Total D					3 804 910	3 725 999	3 540 090	3 582 618	
	R		013	RESSOURCES HUMAINES	0	0	6 566		
			Total						
			013		0	0	6 566		
			70	NAUTILIS	1 345 000	1 348 000	1 320 607	1 325 000	
			Total						
			70		1 345 000	1 348 000	1 320 607	1 325 000	
			74	RESSOURCES HUMAINES	0	0	0		
			Total						
			74		0	0	0		
			75	NAUTILIS	0	0	7 967		
Total									
75		0	0	7 967					
77	CONSEIL JURIDIQUE	0	0	2 087					
	FINANCES	0	0	10					
	NAUTILIS	0	0	13					
	SYSTEMES D INFORMATION	0	0	492					
Total									
77		0	0	2 602					
Total R					1 345 000	1 348 000	1 337 743	1 325 000	
I	D		20	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	0	864		
				SYSTEMES D INFORMATION	11 000	33 345	0	16 000	
			Total						
			20		11 000	33 345	864	16 000	
			21	ATELIER MECANIQUE	15 000	17 200	0		
				COMMUNICATION	7 800	4 810	0		
				CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	5 000	5 000	3 235	5 000	
				NAUTILIS	62 000	62 150	58 177	62 000	
				SYSTEMES D INFORMATION	10 650	20 827	20 620	32 300	
			Total						
		21		100 450	109 987	82 032	99 300		
		23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	543 000	145 231	92 742	292 000		
			ESPACES PAYSAGERS	4 000	19 820	0			
			SYSTEMES D INFORMATION	30 000	48 100	0	4 000		
		Total							
23		577 000	213 151	92 742	296 000				
1020	23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	40 000	0	807 480			
Total									
23		0	40 000	0	807 480				
1020	23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	40 000	38 240	50 000			
Total									
23		0	40 000	38 240	50 000				
Total D					688 450	436 483	213 878	1 268 780	
	R		13	NAUTILIS				26 940	
			Total						
			13					26 940	
21	NAUTILIS	0	0	0					
Total									
21		0	0	0					
Total R					0	0	0	26 940	

L'ALPHA

Section	Sens	OP*	CHAP	SERVICE	BP 2017	BTV 2017	Mandaté 2017	OB 2018		
F	D		011	ATELIER MECANIQUE	2 000	2 006	224	2 500		
				COMMANDE PUBLIQUE	0	0	0			
				COMMUNICATION	30 000	30 000	18 422	28 000		
				CONSEIL JURIDIQUE	25 100	26 011	21 116	18 600		
				CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	156 916	156 616	104 365	145 173		
				DA2E DIRECTION	0	0	0			
				ESPACES PAYSAGERS	5 300	1 300	836	900		
				FINANCES	4 500	7 397	8 078	8 900		
				L ALPHA	434 968	401 195	398 222	501 200		
				RESSOURCES HUMAINES	11 300	11 700	21 247	20 500		
				SECRETARIAT DIRECTION GENERALE	0	2 495	2 495			
				SYSTEMES D INFORMATION	65 800	49 703	39 358	45 800		
				Total 011			735 884	688 424	614 362	771 573
				012	COMMUNICATION	0	0	0		
					L ALPHA	3 000	3 000	926	1 500	
					RESSOURCES HUMAINES	1 707 900	1 707 900	1 676 168	1 707 900	
				Total 012			1 710 900	1 710 900	1 677 093	1 709 400
				65	RESSOURCES HUMAINES	18 360	18 360	18 360	18 360	
				Total 65			18 360	18 360	18 360	18 360
				67	FINANCES	63 000	263 000	98 855		
				Total 67			63 000	263 000	98 855	
				68	FINANCES	0	0	0		
				Total 68			0	0	0	
				10201	011	RESSOURCES HUMAINES	0	2 027	2 170	0
						SYSTEMES D INFORMATION	0	0	466	
				Total 011			0	2 027	2 636	0
				012	RESSOURCES HUMAINES	0	0	349		
	Total 012			0	0	349				
	Total D			2 528 144	2 682 710	2 411 656	2 499 333			
R			013	RESSOURCES HUMAINES	0	0	1 327			
			Total 013		0	0	1 327			
			014	FINANCES	0	0	0			
			Total 014		0	0	0			
			74	L ALPHA	0	0	5 000	8 000		
				RESSOURCES HUMAINES	20 000	20 000	13 904	13 500		
			Total 74		20 000	20 000	18 904	21 500		
			75	FINANCES	0	0	0			
			Total 75		0	0	0			
			77	CONSEIL JURIDIQUE	0	0	0			
				CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	0	0			
				FINANCES	63 000	126 000	112 974			
				L ALPHA	0	0	2 390			
				SYSTEMES D INFORMATION	0	0	0			
			Total 77		63 000	126 000	115 364			
78	FINANCES	0	200 000	200 000						
Total 78		0	200 000	200 000						
Total R				83 000	346 000	335 595	21 500			
I	D		20	SYSTEMES D INFORMATION				4 500		
			Total 20					4 500		
			204	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	0	0			
			Total 204		0	0	0			
			21	ATELIER MECANIQUE	0	0	0			
				CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	0	0	47 230		
				L ALPHA	0	194 000	189 357	5 000		
				SYSTEMES D INFORMATION	0	0	162	43 700		
			Total 21		0	194 000	189 519	95 930		
			23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	120 400	120 400	104 435	104 880		
				SYSTEMES D INFORMATION	0	0	0			
			Total 23		120 400	120 400	104 435	104 880		
			10195	20	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	0	0		
					SYSTEMES D INFORMATION	8 000	15 000	12 774	0	
			Total 20		8 000	15 000	12 774	0		
			21	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	118 870	55 469	0		
				L ALPHA	200 000	67 130	3 755			
				SYSTEMES D INFORMATION	12 000	19 000	15 660			
			Total 21		212 000	205 000	74 885	0		
			23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	1 286 131	739 149	747 399	613 473		
				SYSTEMES D INFORMATION	0	0	0			
			Total 23		1 286 131	739 149	747 399	613 473		
			10200	21	SYSTEMES D INFORMATION	0	0	0		
			Total 21		0	0	0			
			10201	21	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	6 000	0	0		
					RESSOURCES HUMAINES	0	2 494	6 012		
			Total 21		6 000	2 494	6 012			
Total D				1 632 531	1 276 044	1 135 024	818 783			
R			13	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	0	9 290			
			Total 13		0	0	9 290			
			21	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	0	0			
				L ALPHA	0	0	0			
			Total 21		0	0	0			
			23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	0	0			
			Total 23		0	0	0			
10195	21	L ALPHA	0	0	0					
Total 21		0	0	0						
Total R				0	0	9 290				

ALSH

Section	Sens	OP°	CHAP	SERVICE	BP 2017	BTV 2017	Mandaté 2017	OB 2018 (crédits nouveaux hors reports)		
F	D		011	ADMINISTRATION GENERALE	500	500	0			
				ATELIER MECANIQUE	1 000	2 217	549	4 500		
				COMMANDE PUBLIQUE	1 100	100	0			
				COMMUNICATION	2 400	3 300	4 316			
				CONSEIL JURIDIQUE	14 200	14 000	1 744	1 800		
				CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	20 400	15 769	9 235	14 500		
				ESPACES PAYSAGERS	1 700	1 700	1 050	1 700		
				FINANCES	8 150	3 995	3 004	1 100		
				POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	108 392	122 272	110 928	132 650		
				RESSOURCES HUMAINES	3 300	3 300	4 637	2 300		
				SECRETARIAT DIRECTION GENERALE	0	0	0			
				SYSTEMES D INFORMATION	1 800	1 800	2 684	3 900		
				MISSIONS ETUDES	0	0	0			
				Total	011		162 942	168 953	138 148	162 450
				012	RESSOURCES HUMAINES		502 000	477 000	470 602	460 000
				Total	012		502 000	477 000	470 602	460 000
				65	POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE		613 935	723 907	722 935	612 605
					RESSOURCES HUMAINES					2 700
				Total	65		613 935	723 907	722 935	615 305
				67	FINANCES		400	400	87	
				Total	67		400	400	87	
				1020	011	RESSOURCES HUMAINES		0	2 000	2 000
				Total	011		0	2 000	2 000	
	012	RESSOURCES HUMAINES		0	1 525	1 525	16 436			
	Total	012		0	1 525	1 525	16 436			
	Total D			1 279 277	1 373 785	1 335 296	1 254 191			
R			013	RESSOURCES HUMAINES	0	0	257			
			Total	013	0	0	257			
			70	POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	113 000	113 000	129 780	122 000		
			Total	70	113 000	113 000	129 780	122 000		
			74	FINANCES	0	0	0			
				POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	198 058	264 814	256 683	237 500		
				RESSOURCES HUMAINES	0	0	15 063			
			Total	74	198 058	264 814	271 746	237 500		
			77	POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	0	0	6			
			Total	77	0	0	6			
	Total R			311 058	377 814	401 789	359 500			
I	D		21	SYSTEMES D INFORMATION				6 700		
			Total	21				6 700		
			23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE				9 400		
			Total	23				9 400		
			1020	21	RESSOURCES HUMAINES	0	0	642		
			Total	21	0	0	642			
			1020	20	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	864	864		
			Total	20	0	864	864			
				21	ATELIER MECANIQUE	22 000	22 000	0		
				CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	1 500	1 800	282			
				SYSTEMES D INFORMATION	23 830	23 830	1 386	0		
			Total	21	47 330	47 630	1 668	0		
				23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	979 972	661 506	371 286	1 297 144	
			Total	23	979 972	661 506	371 286	1 297 144		
				Total D			1 027 302	710 000	374 459	1 313 244
R			13	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE				125 000		
				POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	217 400	674 800	0	550 000		
			Total	13	217 400	674 800	0	675 000		
	Total R			217 400	674 800	0	675 000			

CONSERVATOIRE

Secti on	Sens	OP°	CHAP	SERVICE	BP 2017	BTV 2017	Mandaté 2017	OB 2018	
F	D		011	ATELIER MECANIQUE	2 500	4 300	1 167	3 000	
				COMMANDE PUBLIQUE	0	0	0		
				COMMUNICATION	5 194	5 194	3 133	6 000	
				CONSEIL JURIDIQUE	8 950	8 950	8 614	10 450	
				CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE	74 964	76 964	69 795	71 250	
				CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	99 000	103 133	81 882	134 176	
				ESPACES PAYSAGERS	0	0	0		
				FINANCES	7 100	6 003	8 436	7 400	
				RESSOURCES HUMAINES	8 400	8 400	7 872	8 700	
				SECRETARIAT DIRECTION GENERALE	0	644	644		
				SYSTEMES D INFORMATION	10 800	10 320	8 853	10 200	
			Total	011		216 908	223 907	190 395	251 176
			012	CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE	8 050	6 050	5 883	8 000	
				RESSOURCES HUMAINES	3 346 100	3 352 150	3 253 780	3 200 000	
			Total	012		3 354 150	3 358 200	3 259 663	3 208 000
			65	RESSOURCES HUMAINES	35 230	35 230	35 230	35 230	
			Total	65		35 230	35 230	35 230	35 230
			67	CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE	100	100	0		
				FINANCES	0	0	455		
			Total	67		100	100	455	
			1020	011	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	0	0	
					RESSOURCES HUMAINES	0	238	290	
					SYSTEMES D INFORMATION	0	0	0	
	Total	011		0	238	290			
Total D					3 606 388	3 617 674	3 486 034	3 494 406	
R		013	RESSOURCES HUMAINES	0	13 000	69 271	20 000		
		Total	013		0	13 000	69 271	20 000	
		70	CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE	289 200	289 200	307 363	304 700		
		Total	70		289 200	289 200	307 363	304 700	
		74	CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE	30 500	30 500	79 282	54 500		
			SYSTEMES D INFORMATION	0	0	0			
		Total	74		30 500	30 500	79 282	54 500	
		75	CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE	800	800	914	1 300		
		Total	75		800	800	914	1 300	
		77	CONSEIL JURIDIQUE	0	0	0			
			CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE	0	0	0			
	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	0	0					
	FINANCES	0	0	0					
	SECRETARIAT DIRECTION GENERALE	0	0	0					
	SYSTEMES D INFORMATION	0	0	0					
	Total	77		0	0	0			
Total R					320 500	333 500	456 829	380 500	
I	D		20	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	1 404	864		
				SYSTEMES D INFORMATION	700	5 268	2 868	5 700	
			Total	20		700	6 672	3 732	5 700
			21	CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE	40 000	49 787	39 951	40 000	
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	7 000	7 000	4 451	10 587		
			SYSTEMES D INFORMATION	21 400	21 400	3 967	23 300		
		Total	21		68 400	78 187	48 369	73 887	
		23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	240 000	120 473	40 037	16 700		
			SYSTEMES D INFORMATION	0	0	0			
		Total	23		240 000	120 473	40 037	16 700	
		1020	21	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	0	0		
				RESSOURCES HUMAINES	0	0	0		
			Total	21		0	0	0	
		1020	20	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	0	0	50 000	
	Total 20		0	0	0	50 000			
	23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	0	0				
	Total 23		0	0	0				
Total D					309 100	205 331	92 138	146 287	
R		13	CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE	0	0	5 573			
			ESPACES PAYSAGERS	0	0	0			
		Total	13		0	0	5 573		
21	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	0	0					
Total	21		0	0	0				
Total R					0	0	5 573		

ECOLE D'ARTS

Section	Sens	OP°	CHAP	SERVICE	BP 2017	BTV 2017	Mandaté 2017	OB 2018				
								(crédits nouveaux)	hors reports)			
F	D		011	COMMUNICATION	1 100	1 100	942		8 480			
				CONSEIL JURIDIQUE	1 350	1 350	1 229		1 500			
				CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	45 726	45 726	19 541		19 263			
				ECOLE D ARTS	13 896	13 896	13 542		13 700			
				FINANCES	1 100	1 100	922		1 200			
				RESSOURCES HUMAINES	3 600	3 600	2 973		4 500			
				SECRETARIAT DIRECTION GENERALE	0	353	353					
				SYSTEMES D INFORMATION	7 450	8 351	5 269		6 700			
				Total	74 222	75 476	44 771		55 343			
				012	RESSOURCES HUMAINES	420 000	430 000	429 217		432 500		
			Total	420 000	430 000	429 217		432 500				
			65	ECOLE D ARTS	0	0	0					
				RESSOURCES HUMAINES	5 460	5 460	5 460		5 460			
			Total	5 460	5 460	5 460		5 460				
			67	FINANCES	0	63 000	182					
				Total	0	63 000	182					
			1020	011	RESSOURCES HUMAINES	0	0	88				
					Total	0	0	88				
			Total D					499 682	573 936	479 718		493 303
			R			013	RESSOURCES HUMAINES	0	0	203		
Total	0	0					203					
70	ECOLE D ARTS	80 000				80 000	96 857		76 000			
	Total	80 000				80 000	96 857		76 000			
74	ECOLE D ARTS	3 000				3 000	2 000		2 000			
	RESSOURCES HUMAINES	0				0	0					
Total	3 000	3 000				2 000		2 000				
75	ECOLE D ARTS	0				0	0					
	Total	0				0	0					
77	CONSEIL JURIDIQUE	0				0	150					
	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	0	0								
	FINANCES	0	0	0								
	RESSOURCES HUMAINES	0	0	0								
	SYSTEMES D INFORMATION	0	0	0								
Total	0	0	150									
Total R					83 000	83 000	99 210		78 000			
I	D		20	SYSTEMES D INFORMATION	6 000	10 176	10 176		11 700			
				Total	6 000	10 176	10 176		11 700			
			21	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	394	196		0			
				ECOLE D ARTS	2 600	2 600	2 598		2 600			
				SYSTEMES D INFORMATION	10 000	17 108	10 908		4 000			
			Total	12 600	20 102	13 702		6 600				
			23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	40 500	35 557	0		24 000			
				Total	40 500	35 557	0		24 000			
			1020	21	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	0	0				
					Total	0	0	0				
23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	6 237	6 237	0								
	Total	6 237	6 237	0								
Total D					65 337	72 072	23 878		42 300			
R			13	COHESION SOCIALE	0	0	0					
				Total	0	0	0					
			1020	23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	0	0				
Total	0	0			0							
Total R					0	0	0		0			

CRECHE

Section	Sens	OP°	CHAP	SERVICE	BP 2017	BTV 2017	Mandaté 2017	OB 2018		
F	D		011	COMMUNICATION	0	0	0			
				CONSEIL JURIDIQUE	3 550	3 550	3 444	4 000		
				CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE	0	0	0			
				CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	65 000	64 800	40 887	61 630		
				CRECHE LES POUSSINS	59 037	59 002	54 318	53 600		
				ESPACES PAYSAGERS	450	689	429	2 800		
				FINANCES	650	649	468	670		
				RESSOURCES HUMAINES	12 950	12 950	10 022	19 350		
				SYSTEMES D INFORMATION	6 800	10 661	9 429	7 800		
				Total			148 437	152 301	118 998	149 850
			012	RESSOURCES HUMAINES		1 352 800	1 352 800	1 364 070	1 369 100	
			Total			1 352 800	1 352 800	1 364 070	1 369 100	
			65	RESSOURCES HUMAINES		17 370	17 370	17 370	17 370	
			Total			17 370	17 370	17 370	17 370	
			67	FINANCES		71	71	0		
			Total			71	71	0		
			10201	011	RESSOURCES HUMAINES		0	1 913	5 486	0
			Total			0	1 913	5 486	0	
				012	RESSOURCES HUMAINES		0	0	432	
			Total			0	0	432		
	Total D			1 518 678	1 524 455	1 506 356	1 536 320			
R			013	RESSOURCES HUMAINES	0	0	60 637	15 000		
			Total		0	0	60 637	15 000		
			70	CRECHE LES POUSSINS	220 000	220 000	244 443	200 000		
			Total		220 000	220 000	244 443	200 000		
			74	CRECHE LES POUSSINS	500 000	500 000	599 825	589 000		
			Total		500 000	500 000	599 825	589 000		
			77	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	0	0			
				CRECHE LES POUSSINS	0	0	1			
				FINANCES	0	0	0			
				SYSTEMES D INFORMATION	0	0	0			
	Total			0	0	1				
	Total R			720 000	720 000	904 905	804 000			
I	D		20	CONSEIL JURIDIQUE	0	0	0			
				CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	0	0			
				SYSTEMES D INFORMATION	0	0	0	2 000		
			Total		0	0	0	2 000		
			21	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	6 400	5 531	3 022	12 500		
				SYSTEMES D INFORMATION	25 150	14 150	1 295	3 000		
			Total		31 550	19 681	4 316	15 500		
			23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	63 600	46 464	9 070	256 400		
				ESPACES PAYSAGERS	15 000	20 400	0			
				SYSTEMES D INFORMATION	17 000	17 000	205	3 500		
	Total			95 600	83 864	9 276	259 900			
	Total D			127 150	103 545	13 592	277 400			
R			13	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	0	0			
				CRECHE LES POUSSINS	0	0	0			
			Total		0	0	0			
			21	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	0	0			
			Total		0	0	0			
	Total R			0	0	0				

EIPHYTE

Section	Sens	OP°	CHAP	SERVICE	BP 2017	BTV 2017	Mandaté 2017	OB 2018			
F	D		011	ADMINISTRATION GENERALE	1 000	0	0				
				COMMUNICATION	1 700	1 700	1 357	2 800			
				CONSEIL JURIDIQUE	1 500	1 800	1 793	1 700			
				CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	17 600	20 151	15 027	18 700			
				EIPHYTE	76 714	82 663	75 466	81 400			
				ESPACES PAYSAGERS	1 000	1 400	1 400	1 500			
				FINANCES	600	600	242				
				RESSOURCES HUMAINES	1 000	1 000	53	2 700			
				SECRETARIAT DIRECTION GENERALE	700	700	108				
				SYSTEMES D INFORMATION	1 000	1 000	1 926	4 750			
				Total				102 814	111 014	97 371	113 550
				012	RESSOURCES HUMAINES	36 000	36 000	37 132	71 100		
				Total				36 000	36 000	37 132	71 100
				65	RESSOURCES HUMAINES				600		
Total							600				
Total D				138 814	147 014	134 503	185 250				
R			70	EIPHYTE	11 000	11 000	10 417	15 000			
				Total				11 000	11 000	10 417	15 000
				74	EIPHYTE	0	0	3 000	27 000		
				FINANCES	25 000	25 000	1 000				
				Total				25 000	25 000	4 000	27 000
Total R				36 000	36 000	14 417	42 000				
I	D		13	POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE				8 700			
				Total				8 700			
				20	SYSTEMES D INFORMATION	0	0	0			
				Total				0	0		
				21	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE				7 300		
				Total				7 300			
				23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE				8 300		
				SYSTEMES D INFORMATION				1 500			
				Total				9 800			
				1020	20	SYSTEMES D INFORMATION	1 400	1 400	0	8 500	
				Total				1 400	1 400	0	8 500
				21	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	4 500	500	0	0		
				EIPHYTE	0	4 000	1 256	4 000			
				SYSTEMES D INFORMATION	1 500	1 500	0	3 300			
Total				6 000	6 000	1 256	7 300				
23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	3 700	0	0						
Total				0	3 700	0	0				
Total D				7 400	11 100	1 256	41 600				

CENTRE SPORTIF

Section	Sens	OP°	CHAP	SERVICE	BP 2017	BTV 2017	Mandaté 2017	OB 2018			
F	D		011	CENTRE SPORTIF				2 800			
				COMMUNICATION	0	562	800	500			
				CONSEIL JURIDIQUE	25 900	25 900	23 989	24 000			
				CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	29 700	28 180	21 913	33 674			
				FINANCES	1 000	1 000	26				
				POLITIQUE SPORTIVE	500	500	464				
				RESSOURCES HUMAINES	440	655	1 119	1 240			
				SECRETARIAT DIRECTION GENERALE	0	0	0				
				SYSTEMES D INFORMATION	1 700	1 700	1 066	5 200			
				Total							
				011				59 240	58 497	49 378	67 414
				012			RESSOURCES HUMAINES	122 550	143 000	135 534	154 000
				Total							
				012				122 550	143 000	135 534	154 000
65			RESSOURCES HUMAINES				1 500				
Total											
65							1 500				
1020			011	RESSOURCES HUMAINES	7 500	7 500	6 745	0			
Total											
011				7 500	7 500	6 745	0				
Total D				189 290	208 997	191 657	222 914				
R			013	RESSOURCES HUMAINES	500	500	0				
				Total							
				013				500	500	0	
				70			CENTRE SPORTIF				55 640
				POLITIQUE SPORTIVE	55 640	55 640	55 174				
				Total							
				70				55 640	55 640	55 174	55 640
				74			RESSOURCES HUMAINES	0	0	11 102	
				Total							
				74				0	0	11 102	
75			CENTRE SPORTIF				23 000				
POLITIQUE SPORTIVE	23 000	23 000	1 812								
Total											
75				23 000	23 000	1 812	23 000				
Total R				79 140	79 140	68 089	78 640				
I	D		21	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	261	260	10 000			
				POLITIQUE SPORTIVE	0	0	0				
				SYSTEMES D INFORMATION				1 000			
				Total							
				21				0	261	260	11 000
				23			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	145 500	8 787	9 500
				ESPACES PAYSAGERS	145 500	0	0				
				Total							
				23				145 500	145 500	8 787	9 500
				1020			21	CENTRE SPORTIF			2 500
				POLITIQUE SPORTIVE	0	1 264	0				
Total											
21				0	1 264	0	2 500				
23			POLITIQUE SPORTIVE	0	129	0					
Total											
23				0	129	0					
Total D				145 500	147 154	9 047	23 000				
R			13	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0	0	76 250				
				ESPACES PAYSAGERS	0	0	0				
				POLITIQUE SPORTIVE	0	0	0				
				Total							
				13				0	0	76 250	
1020			13	POLITIQUE SPORTIVE	0	66 500	0				
Total											
13				0	66 500	0					
Total R				0	66 500	76 250					